



ÉVANGILE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE (2)

« Le 13 juin 1917, après avoir récité le chapelet avec Jacinthe, François et une cinquantaine d'autres personnes qui étaient présentes, nous vîmes de nouveau le reflet de la lumière qui s'approchait (ce que nous appelions l'éclair) et, ensuite, Notre-Dame, sur le chêne-vert, tout comme au mois de mai. » Un témoin dira que « les branches de l'arbuste ployèrent en rond de tous les côtés, comme si le poids de Notre-Dame avait réellement porté sur elles ».

« Que veut de moi Votre Grâce ? demandai-je.

– Je veux que vous veniez ici le 13 du mois prochain, que vous disiez le chapelet tous les jours et que vous appreniez à lire. Ensuite, je vous dirai ce que je veux. »

« Je demandai la guérison d'un malade.

– S'il se convertit, il sera guéri durant l'année.

– Je voudrais vous demander de nous emmener au Ciel.

– Oui, Jacinthe et François, je les emmènerai bientôt mais toi, Lucie, tu resteras ici pendant un certain temps. Jésus veut se servir de toi afin de me faire connaître et aimer. Il veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut, ces âmes seront chéries de Dieu, comme des fleurs placées par Moi pour orner son trône.

– Je vais rester ici toute seule ? demandai-je avec peine.

– Non, ma fille. Tu souffres beaucoup ? Ne te décourage pas, je ne t'abandonnerai jamais ! Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.

« Ce fut au moment où Elle prononça ces dernières paroles qu'Elle ouvrit les mains et nous communiqua, pour la deuxième fois, le reflet de cette lumière immense. En Elle, nous nous vîmes comme submergés en Dieu. Jacinthe et François paraissaient être dans la partie de cette lumière qui s'élevait vers le Ciel, et moi dans celle qui se répandait sur la terre.

« Devant la paume de la main droite de Notre-Dame se trouvait un Cœur, entouré d'épines qui semblaient s'y enfoncer. Nous avons compris que c'était

le Cœur Immaculé de Marie, outragé par les péchés de l'humanité, qui demandait réparation. »

« Il me semble que ce jour-là, écrit Lucie, ce reflet avait pour but principal de mettre en nous une connaissance et un amour spécial envers le Cœur Immaculé de Marie ; de même que les deux autres fois, il avait eu ce même but, mais par rapport à Dieu et au mystère de la très Sainte Trinité. Depuis ce jour, nous sentîmes au cœur un amour plus ardent envers le Cœur Immaculé de Marie. »

COURONNE D'ÉPINES

Selon l'empreinte laissée sur le Saint Suaire, il est manifeste que Jésus a été coiffé par une sorte de bonnet d'épines. Ce traitement, unique dans tous les témoignages que nous pouvons avoir sur la crucifixion dans l'Antiquité, est l'écho direct du dialogue de Pilate avec Jésus revendiquant hautement sa royauté messianique. Les soldats chargés de le flageller l'avaient entendu répondre : « Tu le dis : Je suis Roi. » (Jn 18,37) Ils en témoignent de cette cruelle façon.

Au Cœur, c'est le coup de lance qui a laissé une plaie béante par où le Corps s'est vidé de son Sang.

Cette couronne d'épines qui s'enfoncent dans le Cœur Immaculé de Marie est, elle aussi, un écho de la royauté revendiquée par Marie en 1830. Elle commence à l'exercer le 18 juillet, dans la chapelle de la rue du Bac, au milieu de la nuit : la Sainte Vierge prévient sœur Catherine Labouré, toute jeune novice des Sœurs de la Charité, que les malheurs s'apprêtent à fondre sur la France.

« Mais venez au pied de cet autel, là les grâces seront répandues sur toutes les personnes qui les demanderont avec confiance et ferveur ; elles seront répandues sur les grands et sur les petits... »

« Le moment viendra où le danger sera grand, on croira tout perdu, là, je serai avec vous, ayez confiance. »

Mais c'est lors de la grande révélation du 27 novembre de cette même année 1830 qu'elle va

montrer qui elle est et ce qu'elle veut : elle tient dans ses mains une boule d'or surmontée d'une petite croix d'or. Sœur Catherine entend alors une voix intérieure lui dire : « *Cette boule que vous voyez représente le monde entier, particulièrement la France et chaque personne en particulier.* »

Faire connaître et aimer cette « *Vierge au globe, Reine de l'univers* », sera le tourment de la vie de sainte Catherine Labouré, elle dira même un jour son « *martyre* ». Ce n'est qu'en 1876, l'année même de sa mort, qu'elle obtiendra de ses supérieurs qu'une statue soit sculptée selon ses indications !

Après le refus des rois de France, nous allons voir l'incompréhension, l'opposition, voire le refus des autorités ecclésiastiques d'obéir aux volontés du Ciel lors de chacune des cinq grandes apparitions du siècle. La Sainte Vierge en avait prévenu sa confidente : « *Mon enfant, le Bon Dieu veut vous charger d'une mission. Vous serez contredite mais vous aurez la grâce.* »

Le premier "souci" de la Sainte Vierge est le relâchement de la communauté des sœurs : « *Il y a de grands abus, la Règle n'est pas observée, la régularité laisse à désirer. Il y a un grand relâchement dans les deux communautés. Dites-le à celui qui est chargé de vous...* »

Ainsi le mal ronge non seulement la société civile, mais la Sainte Église elle-même, et jusque dans les congrégations religieuses. Terrible révélation des cœurs !

Mais à ceux qui se réfugient auprès d'elle, implorant son secours, l'Immaculée voulait donner un moyen sûr et infaillible, accessible à tous, pour traverser ces temps difficiles où « *on croirait tout perdu* » : la MÉDAILLE MIRACULEUSE.

« *Faites, faites frapper une médaille sur ce modèle ; les personnes qui la porteront avec piété recevront de grandes grâces, surtout en la portant au cou.* » C'est-à-dire ostensiblement, comme une reconnaissance publique de la royauté de Marie et de sa souveraineté sur chaque personne de la société.

« *Les grâces seront abondantes pour les personnes qui auront confiance.* »

Ce don fait à son peuple orphelin de son Roi Jésus depuis la chute de son lieutenant Charles X, était une source de grâces, de guérisons, de persévérance dans la foi et une promesse de salut. Par ce « *signe* », la Vierge Immaculée publiait sa volonté de reconquérir son royaume.

En effet, dit sœur Catherine, « *le tableau parut se retourner* ». Alors, elle vit au revers la lettre **M** surmontée d'une croix, ayant à sa base une barre, qui représente l'autel du Saint-Sacrifice de la messe. Au-dessous du monogramme de Marie, les Saints Cœurs de Jésus et de Marie, le premier entouré d'une couronne d'épines et le second transpercé d'un glaive.

Plutôt que le rappel des outrages passés de la Passion du Seigneur et de la compassion de sa Divine Mère, que nous lisons dans l'Évangile, c'est la représentation des indifférences qui ont répondu aux révélations de Paray-le-Monial, et des sacrilèges de la Révolution. Bien plus : malgré les innombrables prodiges accomplis par la « *Médaille miraculeuse* », et l'immense mouvement de conversions, le réveil de la prière et de la dévotion qu'elle suscita dans son peuple catholique et français toujours, notre Reine se voit méprisée par les supérieurs qui persisteront dans leur refus... jusqu'aujourd'hui !

Pourtant, la Reine de France, Notre-Dame, ne cesse depuis de manifester sa puissance, malgré les mépris des autorités constituées, comme pour nous signifier : « *Puisque vous ne voulez pas de mes grâces ici, j'irai plus loin, mais quoi que vous fassiez, je ne vous abandonnerai jamais !* »

Sa stratégie est celle d'une guerre de mouvement. De la rue du Bac, elle se retranche au sanctuaire parisien de Notre-Dame des Victoires dont le curé se montre docile à la voix entendue pendant qu'il célébrait la messe : « *Consacre ta paroisse au très Saint et Immaculé Cœur de Marie.* » C'était le samedi 3 décembre 1836. Le dimanche 11 décembre, il obéit. La conversion fut immédiate et spectaculaire.

L'archiconfrérie qu'il fonda eut un rôle considérable dans l'essor des missions du dix-neuvième siècle, étendant sa victoire sur Satan dans le monde entier par des ordres religieux qui lui doivent leur fondation ou leur essor, en premier lieu les Pères du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie pour les peuples noirs, les Oblats de Marie Immaculée au Canada, dans le Grand-Nord, aux Indes. On lui doit aussi la conversion d'Alphonse Ratisbonne en 1842, à qui Elle apparut à Rome, « *telle que sur ma médaille* », s'écria-t-il. Sans oublier Hermann Cohen, en 1847, instituant aussitôt l'Adoration nocturne de la basilique de Notre-Dame des Victoires.

Cependant, après tant de grâces, la France ne s'est toujours pas convertie à l'appel de sa Reine. Ses nouvelles élites demeurent libérales et jouisseuses. Et le peuple lui-même est en passe de perdre son âme par ses blasphèmes et ses transgressions de la loi de Dieu. La couronne d'épines déchire le Cœur Immaculé de sa Reine. Le 19 septembre 1846, elle apparaît dans les Alpes à deux petits bergers, Mélanie et Maximin, appelant son peuple de France à la conversion :

« *Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si lourd et si pesant que je ne puis plus le retenir. Depuis le temps que je souffre pour vous ; et vous autres, vous n'en faites pas cas ! Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous !* »

Soudain, elle s'identifie à la Sagesse préexistante, assistant Yahweh dans l'œuvre de la Création avant le péché originel : « *Je vous ai donné six jours pour travailler. Je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder. C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils.* » Elle fonde ainsi par avance le dogme de l'Immaculée Conception que le saint pape Pie IX définit le 8 décembre 1854. Et Elle le confirme à Lourdes, le 25 mars 1858.

Pourquoi Lourdes ? Parce que la chapelle de la rue du Bac, à Paris, n'est toujours pas ouverte aux volontés de la "Vierge au globe". Sainte Catherine Labouré s'en désolait. On a retrouvé, après sa mort, une note de sa main, datée de janvier 1858 :

« Ma bonne Mère, jusqu'ici on ne veut pas faire ce que vous voulez, manifestez-vous ailleurs. »

Le mois suivant, l'Immaculée apparaissait à la grotte de Massabielle.

La Reine de France délaisse donc le cœur de sa capitale où l'on ne veut pas d'Elle et s'exile dans les montagnes de son royaume. Du 11 février au 16 juillet 1858, elle exhorte Bernadette à la prière et à la pénitence, « *pour les pécheurs* ». Au petit matin du 25 mars, en la fête de l'Annonciation, « *la Dame se tenait debout au-dessus de l'églantier, et se montrait comme elle se montre dans la Médaille miraculeuse* ». Bernadette lui demande son nom : « *À ma troisième demande, elle prit un air grave et parut s'humilier. Elle joignit ensuite ses mains et les porta sur le haut de sa poitrine, comme pour réprimer les battements de son cœur :*

« Que soy er'immaculado councption. »

« Je suis l'Immaculée Conception. »

C'est la révélation de son Nom qui emporta l'adhésion de l'abbé Peyramale. À partir de ce jour, il se fera son parfait instrument, défendant vigoureusement Bernadette contre les menées odieuses de certains fonctionnaires, que l'on croit généralement anticléricaux, mais qui sont en réalité de ces « *mauvais catholiques* » que Bernadette craignait davantage que les Prussiens : les catholiques libéraux.

Les épines qui s'enfoncent dans le Cœur Immaculé de Marie, ce sont eux. Ils sont la revanche du diable sur l'intervention victorieuse de la Vierge Marie, Reine de France, en Personne, pour reconquérir son Royaume par des miracles éclatants.

En 1866, l'abbé Peyramale demande des auxiliaires à son évêque. Celui-ci lui envoie les Missionnaires de Garaison, conduits par le Père Sempé, prêtre libéral qui modifie l'esprit du pèlerinage, en écarte Peyramale et le Père Marie-Antoine, le capucin de Toulouse qui disait aux pèlerins :

« C'est l'Immaculée Conception de Pie IX et de la Grotte de Lourdes qui doit tuer la Révolution et sauver le monde. »

En 1878, le nouvel évêque de Lourdes, avec l'approbation de Léon XIII, entreprend de faire écrire une nouvelle histoire des événements destinée à supplanter l'ouvrage du légitimiste Henri Lasserre, lui-même miraculé de l'eau de la Grotte, qui avait contribué jusque-là au rayonnement mondial des apparitions avec l'approbation enthousiaste de Pie IX.

L'Immaculée ayant été dépossédée de son sanctuaire avant d'avoir achevé son œuvre et livré son secret, la France ne se convertit toujours pas, et c'est l'Église tout entière qui en pâtit. Comme l'avait prophétisé saint Benoît-Joseph Labre, après saint Louis-Marie Grignon de Montfort.

AU FEU ! AU FEU DANS LA MAISON DE DIEU !

Le mardi 16 avril 2019, en la fête de saint Benoît-Joseph Labre, la nouvelle de l'incendie de la cathédrale de Paris nous rappelle ce qu'annonçait ce saint quelques temps avant sa mort :

C'était surtout au sujet de la France qu'il était inquiet. Souvent, rapporte l'abbé Marconi, « il m'a dit qu'il voyait le feu parcourir d'un lieu à un autre les divers endroits où il avait logé durant ses voyages en France. "*Je vois le monde tout en feu,* disait-il, *des désordres considérables, de grands carnages et des massacres. La religion et les personnes consacrées à Dieu sont surtout en butte à la fureur des méchants.*" D'autres fois, il voyait le Saint-Sacrement comme couvert d'immondices ; les larmes lui coulaient des yeux à cette pensée. Il me répéta cette confidence dans sa dernière confession, ajoutant que *la pénitence seule pouvait désarmer la colère de Dieu.* »

Cette prophétie date de 1783. Dix ans plus tard, la fureur des révolutionnaires ravageait la France, comme un feu dévorant... Par ses prières et ses pénitences, Benoît-Joseph avait été de ces âmes victimes qui s'offrent à Dieu pour le salut du peuple. "Le pèlerin français" mourut à Rome, le Mercredi saint 16 avril 1783. À l'heure précise où il expirait, les cloches de la Ville éternelle s'ébranlèrent, donnant le signal de la triple récitation du *Salve Regina*, prescrite par le Pape pour écarter les fléaux de l'Église ! C'étaient les cloches de la Résurrection qui sonnaient pour l'entrée au Ciel de l'enfant du pays d'Amettes en Artois. La nouvelle de sa mort se répandit comme une traînée de poudre : *Le saint est mort ! Le saint est mort !* Des dizaines de miracles se produisirent sur son tombeau.

Nous attendons celui de la Résurrection de l'Église dont la reconstruction de Notre-Dame de Paris donnera le signal.

(père Bruno de Jésus-Marie.

LE PÉCHÉ DE L'ÉGLISE : SON OUVERTURE AU MONDE ENNEMI

Il y a cent cinquante ans, la République française déclarait la guerre à l'Église.

Dans un discours prononcé le 14 mars 1869 à la loge *LE PROGRÈS*, Jules Simon, un des futurs républicains de doctrine et d'action, ouvrait les hostilités : « *On répète, avec raison, que la Révolution n'est pas finie. Nous voulons qu'elle le soit. Quel en est le moyen ? fonder partout des écoles ; émanciper partout la pensée [...]. Mais que la religion catholique soit dominante ou dominée, il suffit qu'elle existe à l'état d'institution politique, pour que la liberté absolue*

de penser n'existe pas. » (Adrien Leroux, *La franc-maçonnerie sous la troisième République*, p. 164-182)

L'issue de cet ultime affrontement de Satan contre l'Église du Christ ne peut être que la mort de l'un ou de l'autre combattant. Il ne peut suffire à la République que l'Église soit asservie, il lui faut l'anéantir. Pour que vive la République, il faut que l'Église soit détruite. Pour que vivent l'Église et la France catholique, il faut que crève la République ! Le drame, c'est que l'Église va se laisser circonvenir par l'Adversaire et lui ouvrir ses portes !

I. QUAND LA FRANC-MAÇONNERIE LANCE SA GUERRE CONTRE L'ÉGLISE

LA VRAIE PERSÉCUTION DES VRAIS RÉPUBLICAINS.

Le 18 septembre 1878, à Romans, peu après l'avènement des "vrais républicains" à la tête de la troisième République, Gambetta dénonçait fermement, dans un discours-programme, ce qu'il appelait « *le cléricalisme, cet esprit vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabiste* ». Il demandait que le Concordat soit complété afin que les ordres religieux, en particulier les jésuites, « *maîtres en l'art de faire des dupes* », soient surveillés étroitement, et que les curés soient soumis « *à la vraie vocation* » de tous : le service militaire. Enfin, il réclamait que l'enseignement soit laïcisé. Il le clame hautement, et tous ses successeurs avec lui : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* »

Jules Ferry met en œuvre ces consignes par un vaste programme de "réforme" scolaire. L'acharnement est méthodique, diabolique, car Ferry est ministre de l'Instruction publique : « il a voulu y être, et il sait ce qu'il veut y faire. Il fondera l'école laïque républicaine et formera, pour la défense de la République et la réforme radicale de l'esprit français, cette milice de cent mille instituteurs, destinée à tant de puissance. » (Daniel Halévy, *LA RÉPUBLIQUE DES DUCS*, Grasset, 1937, p. 410)

Sous son impulsion, la persécution se déchaîne. Le président Grévy commence par remplacer le trop catholique Tardif par le franc-maçon Laferrière au ministère des Cultes. Puis Ferry exige la laïcisation des écoles communales de Paris. Par suite, le préfet de la Seine ferme d'un coup 112 écoles tenues par des religieux ou des religieuses qui regroupent alors 40 000 élèves.

Le 29 mars, Freycinet remet en vigueur deux

décrets-lois. Le premier assigne à la Compagnie de Jésus un délai de trois mois pour se dissoudre et quitter définitivement le pays. Le second donne le même délai à toutes les congrégations non autorisées pour se faire reconnaître par l'État, sous peine d'être dispersées à leur tour. En fait, Jules Grévy et ses complices ont déjà décidé qu'ils n'accueilleraient aucune demande.

Les religieux forment alors un comité de défense pour associer leur cause à celle des jésuites : « *On frappe la Compagnie de Jésus, mais on nous vise tous. Nous ne demanderons pas l'autorisation. C'est à l'Église catholique qu'on en veut.* » (cité par Rochemonteix, *L'ATTITUDE DES CONGRÉGATIONS EN 1880, 1902*, p. 146) Forts de cette unanimité et soutenus par leurs évêques, les religieux se croient en mesure de résister aux décrets.

Le gouvernement ne s'arrête pas pour si peu. Il garde l'avantage de l'offensive devant un épiscopat passif qui reçoit les coups. Les jésuites sont expulsés *manu militari*. Tenant tête à une Chambre des députés hostile et sectaire, Mgr Freppel, évêque d'Angers, élu député de la troisième circonscription de Brest le 7 juin précédent, dénonce le ridicule et l'odieux de cette chasse aux jésuites par des compagnies de gendarmes !

La lutte anticongréganiste s'accroît avec la suppression de la lettre d'obédience, perçue comme un « *brevet d'ignorance* ». Tout instituteur, laïc ou congréganiste, public ou privé, doit être doté du brevet de capacité. C'est fermer l'enseignement aux Frères et aux Sœurs. Si l'on ne considère que les Filles de la Charité, sur 37 000 sœurs à l'œuvre dans l'enseignement primaire, seules 5 700 sont diplômées, soit 15 %.

À la Chambre, s'engage aussi la discussion sur la gratuité de l'enseignement primaire. Jules Ferry a la malice diabolique de scinder son projet en deux étapes : établir d'abord la gratuité, de là l'obligation. La laïcité s'imposerait alors d'elle-même. Plan machiavélique qui dissimule aux yeux des conservateurs trop naïfs le but unique : chasser Jésus-Christ des écoles.

Mgr Freppel a beau expliquer que seule l'Église, dans ses écoles tenues par les frères ou les sœurs, peut assurer une vraie gratuité, que cette loi est foncièrement injuste puisque le pauvre paiera sous forme d'impôts, et que le budget nécessaire serait bientôt une charge énorme pour les finances de l'État, il n'est pas entendu. « *Ne pas parler de Dieu à un enfant alors qu'on l'instruit sept heures par jour, c'est lui faire croire que Dieu n'existe pas. Votre école neutre ne produira donc que des sceptiques et des indifférents. Votre école neutre, que vous le vouliez ou non, deviendra logiquement, forcément l'école athée, l'école sans Dieu.* »

La persécution se développe, le diable se déchaîne. Les crucifix sont supprimés des salles de classe. On expulse des religieuses soignantes et on laïcise les hôpitaux. Dans chaque village, on se divise : le curé d'un côté, l'instituteur laïque de l'autre. Les bourses accordées aux séminaristes sur le budget des Cultes sont supprimées. La persécution se solde par 261 établissements fermés et plus de cinq mille religieux expulsés !

Le 15 juillet 1889 encore, le gouvernement s'attaque au clergé séculier, par l'imposition du service militaire aux clercs, au cri de : « *Les curés, sac au dos !* » Le but avoué est de tarir la source des vocations sacerdotales. Beaucoup de religieux s'exilent pour échapper au piège, tandis que la moitié de ceux qui se soumettent à cette obligation ne rentreront jamais en communauté !

DE LA SOUMISSION DES CATHOLIQUES

AU RALLIEMENT DE LÉON XIII.

La réaction de l'Église de France est divisée. Mgr Freppel, l'infatigable évêque-député, se démène à la Chambre pour faire entendre la voix ferme de l'Église, pour contrer toute loi persécutrice. Mais peu soutenu par ses confrères, on peut dire qu'il a lutté seul. Toute une partie de l'épiscopat a déjà une tout autre manière de voir.

C'est le drame de l'Église de France, et par elle de l'Église tout entière, depuis les funestes théories de Lamennais. La plupart des évêques, des prêtres, des intellectuels de renom, sont passés par la Chesnaie, véritable académie des idées nouvelles. Condamné fermement par Grégoire XVI, Lamennais est abandonné de tous ses amis. « Mais les Montalembert, Lacor-

daire, et autres "libéraux-catholiques" du journal l'ÈRE NOUVELLE, ne renverseront jamais l'autel qu'ils ont dressé dans leur cœur pour ce culte nouveau, face à l'autel de Dieu, et maintiendront l'impossible devise : « *Dieu et la Liberté !* » Il est de Lacordaire ce mot affreux qui contient le germe de toutes les apostasies futures : « *La première vertu aujourd'hui n'est pas la Foi, c'est l'amour sincère de la Liberté.* » Voilà mis en retrait le service de Dieu et, jetée par-devant, la vision futuriste du règne sur terre de la Liberté. » (LETTRES À AMIS n° 236 du 25 octobre 1966)

Avec une telle doctrine, on cherchera toujours à dialoguer avec les maçons persécuteurs, donnant des gages de plus en plus contraignants de soumission et de respect de leur autorité dans l'État. L'erreur pernicieuse et mortelle est de croire que plus le gouvernement républicain est persécuteur, plus les catholiques devraient être républicains ! Erreur anathématisée par le bienheureux Pie IX dans LE SYLLABUS : « *L'Église peut et doit se réconcilier avec le monde moderne.* »

C'est pourtant tout le programme du pontificat de Léon XIII et des évêques qu'il pousse en avant. Ainsi de Mgr Lavigerie, dont le passé et les idées libérales le font également apprécier du gouvernement français. Il va jusqu'à proposer de s'entremettre auprès des congrégations et de leur faire signer une *Déclaration* selon laquelle elles protesteraient « *de leur respect et de leur soumission à l'égard des institutions de leur pays* », récusant « *toute solidarité avec les partis et les passions politiques* ».

Mgr Freppel dénonce la manœuvre : « *C'est un piège que l'on tend aux communautés religieuses en leur demandant une satisfaction qui ne satisfera personne, et n'aura d'autre résultat que de décourager les catholiques dans leur résistance si calme et si ferme.* »

Mgr Lavigerie se récusé, en faisant savoir aux supérieurs religieux que son texte a été lu et corrigé par le Pape. Alors, par obéissance au Saint-Père, tous se soumettent, à l'exception de dom Couturier, Père abbé de Solesmes, fidèle aux conseils avisés de Mgr Freppel.

La trahison venait de haut : à Rome, le cardinal Rampolla assure à notre ambassadeur que le Pape gardera le silence « *pour ne pas aggraver la situation... du gouvernement* » ! « *Il y a à Rome, constate tristement Mgr Freppel, un parti pris de conciliation avec les républicains.* » Tandis que Léon XIII chevauche sa chimère d'une entente avec les républicains français, Jules Ferry se réjouit devant la Chambre d'avoir « *comme principal collaborateur et généreux complice le Pontife pacifique qui siège au Vatican* » (JOURNAL OFFICIEL, séance du 28 mai 1881) !

Le 1^{er} novembre 1885, Léon XIII intervient de

nouveau dans les affaires de France par son encyclique *IMMORTALE DEI*. Il y affirme que « *l'Église n'est inféodée à aucune forme de gouvernement* ». Le premier pas vers le ralliement est fait. C'est couvert par Rome que Mgr Lavigerie prêche « *l'adhésion sans arrière-pensée* » à la République, lors de son fameux « *TOAST D'ALGER* », en 1890.

Mgr Freppel réplique aussitôt : « *L'illusion de Mgr Lavigerie est de croire que la République en France est une simple forme de gouvernement. L'archevêque d'Alger désire sans nul doute que la République française devienne autre chose que ce qu'elle est [...]. Un évêque ne peut adhérer sans arrière-pensée à un gouvernement inspiré par la franc-maçonnerie [...]. Quant à nous, entre une République athée qui n'entend renoncer à aucune de ses erreurs et une monarchie chrétienne, notre choix est fait depuis longtemps. Aucune invitation, d'où qu'elle vienne, ne nous fera changer d'avis.* »

Redoutant une déclaration du Pape, l'évêque d'Angers décide de prendre les devants en se rendant à Rome. Porteur d'une pétition signée par quarante-quatre députés catholiques refusant d'adhérer à la République, Mgr Freppel se montre inflexible lors de l'audience privée que lui accorde le Pape. Après une heure de vive discussion, durant laquelle le Pape sue à grosses gouttes, Léon XIII renvoie l'évêque d'Angers par ces simples mots : « *Eh bien ! J'attendrai avant d'agir.* »

De fait, quelques mois plus tard, en décembre 1891, la mort de l'évêque d'Angers le débarrasse du dernier rempart contre sa politique ! Moins de deux mois plus tard, le 16 février 1892, Léon XIII publie son encyclique *AU MILIEU DES SOLLICITUDES*, imposant aux catholiques français de se rallier à la République. « *Chacun peut garder ses préférences intimes, affirme-t-il, mais dans le domaine de l'action, il n'y a que le gouvernement que la France s'est donné. La République est une forme de gouvernement aussi légitime que les autres.* »

« Ce ralliement à la République, ordonné froidement par une autorité pontificale, jette l'esprit catholique français dans une irrémédiable confusion. Le soupçon d'être mauvais chrétien et catholique

indiscipliné pèse depuis lors sur la Droite nationale catholique. » (CRC n° 106, juin 1976, p. 4) Léon XIII personnellement, et son âme damnée Rampolla avec lui, est la cause première de l'asservissement de l'Église à la République maçonnique et anticléricale.

Car loin de désarmer, la République se déchaîne. Elle ne trouve plus qu'une opposition catholique désunie... par le Pape lui-même ! On voit des « *abbés démocrates* » surgir de partout, qui louent la République, les idées de 1789, les Droits de l'homme, la Démocratie, en se réclamant du Pape, et même de son infailibilité ! En 1901, Léon XIII prononce lui-même le mot de « *démocratie chrétienne* », cherchant en vain à lui donner un sens admissible, d'une « *démophilie* », d'un amour et dévouement pour le peuple, non plus politique mais social. Les libéraux s'en réjouissent : « *le Pape a avalé le mot, il avalera la chose* » !

L'ouverture, le ralliement, la réconciliation ne sont plus une simple tactique, un expédient, mais une évolution raisonnée de l'Église vers de nouveaux horizons intellectuels, politiques et sociaux. De la politique, la tolérance, la liberté et enfin l'indifférence s'étendent bientôt à la philosophie et aux sciences théologiques. Car dans ce chemin il est impossible de s'arrêter, et les extrémistes font aller toute la masse.

Léon XIII, pape libéral, est donc le premier responsable du malheur de l'Église de France. Persuadé comme Pie VII que « *la forme démocratique ne répugne pas à l'Évangile* », mais qu'au contraire « *elle exige des vertus sublimes qui ne s'apprennent qu'à l'école de Jésus-Christ* », avide d'entente avec les gouvernements, Léon XIII s'est empressé de céder à toutes les exigences, jusqu'à ordonner aux catholiques non seulement de capituler, mais d'adhérer à la République.

En guise d'oraison funèbre, le Père Fontaine, jésuite, osera écrire sans crainte de démenti : « *Jamais pape n'a plus que Léon XIII, accumulé les encycliques et les documents de toute nature sur les questions bibliques, philosophiques et théologiques. Et cependant, lequel de ses prédécesseurs a-t-il laissé l'Église de France dans une confusion doctrinale et une anarchie intellectuelle égale à la nôtre ?* »

II. LA LOI DE SÉPARATION « DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT »

LA PERSÉCUTION DU « PETIT PÈRE COMBES ».

Pendant que l'Église habitue ses brebis à se soumettre aux loups, ceux-ci se déchaînent. Le socialiste Viviani l'affirme sans nuance : « *Nous ne livrons pas une escarmouche au regard des batailles du passé et de l'avenir. Il s'agit de savoir qui l'emportera de la société fondée sur la volonté de l'homme ou de la société fondée sur la volonté de Dieu.* »

La persécution redouble. Le 15 janvier 1901, le projet de loi sur les associations, véritable préface à la séparation de l'Église et de l'État, est débattu à la Chambre. Il serait plus exact de parler de loi contre les congrégations, car sous couvert de liberté d'association pour tous, elle vise à mieux exclure du droit commun les congrégations religieuses. Celles-ci disposent en fait de trois mois pour déposer leur

demande de reconnaissance, avant d'être « *réputées dissoutes de plein droit* » et de voir leurs biens confisqués. Mais à dessein, le gouvernement s'est bien gardé de donner une définition claire au terme « congrégation » !

Le 1^{er} juillet 1901, le président Loubet promulgue la loi sur les associations. Dans les mois qui suivent, 89 congrégations d'hommes et 211 congrégations de femmes sont dispersées pour n'avoir pas demandé leur autorisation. Les 60 congrégations d'hommes qui la demandent se la voient refuser. 395 congrégations féminines font la démarche ; 81 se heurtent à un refus et 314 dossiers restent sans réponse.

Face à cette persécution ouverte, les supérieurs des congrégations ne peuvent s'entendre : une moitié, désireuse de se conformer aux consignes de Ralliement, se résigne à déposer une demande d'autorisation, tandis que l'autre moitié s'y refuse. Dom Delatte, abbé de Solesmes, s'en explique : « *Je ne demanderai pas l'autorisation d'exister. Nous sommes autorisés par Dieu, par l'Église, par le droit commun et la liberté, enfin par nos services : cela suffit...* » Car « *combien de temps durera le précaire de cette autorisation qu'un caprice peut retirer ? On veut nous déshonorer avant de nous couper le cou. Ne nous y prêtons pas.* » (Christian Sorrel, *LA RÉPUBLIQUE CONTRE LES CONGRÉGATIONS. HISTOIRE D'UNE PASSION FRANÇAISE*, Cerf, 2003, p. 48)

Sous l'influence du nonce, la majorité des évêques se montre favorable à la soumission. « *Le gouvernement n'en veut qu'à quelques-uns* », se persuadent-ils, et ils n'hésitent pas à conseiller d'obtempérer, fût-ce au prix du sacrifice des autres !

Il y a pire : quatre évêques libéraux et républicains, Geay, Fuzet, Le Nordez, Lacroix, approuvent ouvertement le gouvernement, n'hésitant pas à livrer leurs congrégations à la police. Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, profite de la loi pour se débarrasser des Missionnaires du Sacré-Cœur, fondés par le Père Chevalier, tandis que Mgr Lacroix demande au procureur général de la République de le « *débarrasser de ces moines rebelles* », à savoir les assomptionnistes de son diocèse !

Le gouvernement n'en poursuit son plan qu'avec plus de violence. Au début du mois de juin 1902, Émile Combes succède à Waldeck-Rousseau à la présidence du Conseil. Ancien séminariste, sénateur radical de la Charente, franc-maçon, le « *petit Père Combes* » définit ainsi sa politique religieuse : guerre « *à la théocratie* », guerre aux congrégations religieuses, guerre au clergé séculier, guerre à l'enseignement catholique. « Le nouveau président du Conseil a en effet l'âme d'un inquisiteur. Ce qu'il veut, c'est déchristianiser la France, et il ne s'en cache pas. Au républicain modéré Ribot qui lui reproche publiquement de tout ramener à la lutte contre

le cléricisme, il répond fièrement : « *Je n'ai pris le pouvoir que pour cela !* » » (François Vindé, *L'AFFAIRE DES FICHES*, éd. Universitaires, 1989, p. 52-53)

Dès le 27 juin 1902, il décide la fermeture, par décret, de 135 écoles primaires tenues par des congrégations autorisées. Le 15 juillet, il impose la fermeture sous huit jours de 3 000 établissements fondés antérieurement à la loi de 1901. Affolés, beaucoup de supérieurs religieux, peu ou point soutenus par les évêques, déposent alors leur demande d'autorisation. Mais Combes, triomphant, fait savoir qu'il ne les examinera même pas, et décrète le rejet de 9 000 demandes déposées depuis 1901.

Finalement, en avril 1902, trois mille religieux prêcheurs et seize mille enseignants, répartis en 1913 établissements, sont contraints de partir. En juin, c'est le tour de quarante mille religieuses, qui enseignaient un demi-million d'élèves ! Au 12 octobre 1903, Combes aura fermé 10 049 écoles congréganistes.

Or, par un aveuglement incroyable, plus le gouvernement se montre agressif, plus l'autorité ecclésiastique cherche à négocier. Les supérieurs, qui se sont soumis pour sauver leurs œuvres, veulent séculariser leurs religieux, dans l'espoir de préserver ainsi les écoles catholiques.

Ne suffit-il pas de faire semblant ? Mortelle erreur ! Le gouvernement exige une sécularisation « *sérieuse, réelle, sincère et loyale* » : les religieux doivent quitter complètement leur congrégation, être dispensés de leurs vœux, quitter tout habit religieux et revêtir des vêtements laïcs, avoir un contrat de travail en bonne et due forme, posséder un compte en banque, s'établir dans une autre ville que celle où ils demeureraient en tant que religieux, et ne plus avoir de relations avec leurs supérieurs. Ces derniers sont contraints de rédiger un acte officiel, attestant que le sujet ne fait plus partie de la congrégation.

Cette sécularisation forcée, coupant tout lien religieux, est le piège dressé par le gouvernement dans lequel se jettent les évêques. La plupart d'entre eux acceptent pour leurs congrégations diocésaines cette sécularisation honteuse. Mgr Bouquet, de Mende, n'hésite pas à affirmer : « *Quittez cette robe, vous avez des diplômes qui vous permettront d'exercer, cela suffit.* » L'exemple des Maristes est désolant : dans un premier temps, 414 établissements sur 605 semblent sauvés par ce moyen ; mais deux ans plus tard, les 1 500 frères sécularisés ne sont plus que... 804 !

Le 1^{er} février 1904, les religieuses infirmières se voient interdire les hôpitaux militaires. En avril, Combes fait supprimer les crucifix dans tous les tribunaux de France. Loi sacrilège, votée le Vendredi saint ! Du 9 au 15 juillet, le *JOURNAL OFFICIEL* annonce la fermeture de plus de 2 200 écoles.

Combes prétend maintenant nommer lui-même les

évêques ; ainsi agit-il pour Bayonne, Saint-Jean-de-Maurienne, Constantine, Nevers, Vannes. Rome refuse cet abus comme contraire au Concordat. Combes informe alors le nonce qu'il suspend toute nomination *sine die*. Huit sièges épiscopaux demeurent vacants.

SAINT PIE X, SAUVEUR DE LA FRANCE.

Cependant, à Rome, les choses ont changé. Le gouvernement de la République française va l'apprendre à ses dépens. Pie X, en effet, a succédé à Léon XIII...

L'affaire des évêques de Dijon et de Laval marque le retour de Rome dans la lice, pour déjouer fermement le déferlement persécuteur. Mgr Geay, évêque de Laval, ouvertement républicain, se montrait scandaleux dans ses mœurs. Léon XIII avait laissé traîner l'affaire durant quatre ans. Mais avec saint Pie X les choses changent. Le Pape met l'évêque en demeure de venir s'expliquer à Rome. Pour fuir les sanctions, Mgr Geay a l'audace de se mettre sous la protection du gouvernement !

Quant à l'évêque républicain de Dijon, Mgr Le Nordez, soupçonné d'être franc-maçon, il fait lui aussi appel à la protection du gouvernement, qui s'empresse de dénoncer « *l'ingérence du Saint-Siège* » dans les affaires de l'Église de France.

Rome proteste : il s'agit de faits relevant de sa juridiction spirituelle, seule juge en matière de foi et de mœurs. Le gouvernement français réagit vivement : le 31 juillet, tout le personnel de l'ambassade quitte Rome. Le même jour, Mgr Lorenzelli, nonce à Paris, est prié de rentrer en Italie. La rupture diplomatique est consommée. Mais devant la fermeté de Pie X, les évêques Geay et Le Nordez finissent par donner leur démission.

Cependant, l'Affaire des fiches contre l'Armée précipite les événements. Le scandale est tel que Combes ne peut se maintenir au pouvoir. Il doit démissionner, le 14 janvier 1905. Il laisse néanmoins à Rouvier, son successeur, le soin de terminer son œuvre destructrice. Ce dernier confie la tâche à Aristide Briand, serpent subtil qui sait « apparaître aux catholiques comme l'interlocuteur inespéré du moindre mal. Quitte à faire ce qu'il faut, en séance, pour s'attirer les invectives de l'extrême-droite et se dédouaner ainsi, aux yeux de ses amis socialistes, du soupçon de pactiser avec la réaction. » (Anne-Marie et Jean Mauduit, *LA FRANCE CONTRE LA FRANCE. LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT, 1900-1906*, Plon, 1984, p. 283)

La discussion de la *loi de Séparation des Églises et de l'État* peut désormais se tenir à la Chambre et au Sénat. Parmi toutes les interventions, citons celle du député socialiste de Draguignan, Maurice Allard : « *Il faut le dire très haut, il y a incompatibilité entre l'Église, le catholicisme ou même le christianisme,*

et tout régime républicain. Aussi je le déclare très nettement, je veux poursuivre l'idée de la Convention et achever l'œuvre de déchristianisation de la France qui se poursuivait dans un calme parfait et le plus heureusement du monde jusqu'au jour où Napoléon conclut son Concordat. Nous combattons la religion parce qu'elle est un obstacle permanent au progrès et à la civilisation. » (cité par Jean-Marie Mayeur, *LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT*, éd. ouvrières, 1991, p. 46)

La loi est votée le 3 décembre par la Chambre à une forte majorité, adoptée le 9 par le Sénat, promulguée au Journal officiel deux jours plus tard en ces termes : « *La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes... Elle ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.* » De plus, elle stipule qu'un « *inventaire descriptif et estimatif* » des biens ecclésiastiques sera dressé. Ceux-ci, devenus propriété de l'État, seront confiés à des « *associations cultuelles* » élues dans chaque commune.

Le Comité catholique de Défense religieuse résume ainsi la situation : « *Après avoir spolié l'Église, l'État la ligote, la bâillonne et lui dit ensuite de marcher... librement !* » Mais hélas, cette loi impie de « *Séparation des Églises et de l'État* » a aussi été votée par un certain nombre de sénateurs et de députés catholiques, conduits par Albert de Mun et les « *abbés démocrates* » Lemire et Gayraud, tous « *ralliés* » à la République par Léon XIII ! Ils se rassurent avec les « *associations cultuelles* », alors qu'en réalité « *la loi veut faire de notre pays une exception unique et monstrueuse, inconnue de l'histoire, inconnue de la géographie : un pays sans Dieu* », écrit le journal *LA CROIX*.

Le 2 janvier 1906, une circulaire du ministre des Finances détermine, en application de l'article 3 de la loi de « *séparation des Églises et de l'État* », les conditions dans lesquelles un « *inventaire descriptif et estimatif* » des biens mobiliers et immobiliers de l'Église doit être dressé : « *Les agents chargés de l'inventaire demanderont l'ouverture des tabernacles.* » Cette clause sacrilège, que le gouvernement cherchera ensuite à expliquer par « *une maladresse d'un service trop zélé* », est significative du véritable esprit de la loi.

L'exécution de cette circulaire entraîne des incidents multiples et parfois sanglants tant à Paris que dans toute la France. L'agitation est telle que la gendarmerie et l'armée doivent être mises à contribution.

L'histoire du curé de Fay-aux-Loges, près d'Orléans, est bien représentative de la réaction des catholiques. Le curé dit à sa bonne : « *Tu m'apporteras le panier à midi, moi je ne quitte pas l'église, et on verra bien ce qui arrivera. Tu vas dire au maire que j'ai mes deux revolvers sur mon pupitre, et que le premier et*

le deuxième qui entrent, ce sont des hommes morts ! » Arrive la troupe, accompagnant l'huissier pour forcer la porte de l'église et procéder aux inventaires. L'huissier fracture la première porte et parvient sous le clocher. Au moment de franchir la deuxième porte, il entend : « *Vous êtes un homme mort.* » La troupe fit demi-tour et l'inventaire n'alla pas plus loin !

Cette fois-ci, les républicains tombent sur un os. Rome intervient. Le 11 février 1906, saint Pie X condamne la loi de Séparation par son encyclique *VEHEMENTER NOS*, comme « *très gravement injurieuse pour Dieu, car le Créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et Il les conserve dans l'existence comme Il nous soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social pour l'honorer. En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel...* »

Le Saint-Père décide de pourvoir, d'un coup, tous les évêchés vacants de France. Cinq évêques sont transférés d'un siège à l'autre, et quatorze nommés sans consultation du gouvernement français.

Reste la question des associations cultuelles. Indépendantes de la hiérarchie, élues par les communes et chargées de gérer le patrimoine de l'Église, elles peuvent être constituées de membres hostiles à l'Église. Vu le climat, c'est plus que probable. Faut-il les accepter, au risque de confier les biens de l'Église aux mains de ses pires ennemis, ou les refuser, au péril d'une spoliation pire que celle de la Révolution ? L'épiscopat français se divise sur la question : Mgr Turinaz, de Nancy, dénonce cette servitude, tandis que Mgr Fuzet s'y déclare favorable, à l'exemple du régime des cultes en Allemagne. Mgr de Cabrières voit dans l'acceptation des cultuelles « *une victoire de tout ce jeune clergé et de ces catholiques de l'école démocratique qui rêvent de réformes et de nouveautés, visant ainsi à renverser tout l'ancien édifice de l'Église pour y substituer la nouvelle Église qu'ils rêvent d'adapter aux idées de la société moderne* ».

Albert de Mun, redevenu lui-même, s'indigne : « *J'entends dire qu'il faut conseiller aux catholiques l'essai loyal de cette mortelle expérience. On ne fait pas l'essai loyal de l'apostasie. On ne fait pas l'essai loyal de la haine contre Dieu.* » (Anne-Marie et Jean Mauduit, *ibid.*, p. 303)

Le 10 août 1906, le Souverain Pontife tranche, par sa lettre *GRAVISSIMO OFFICII MUNERE* : « *Relativement aux associations cultuelles, telles que la loi les impose, Nous déclarons qu'elles ne peuvent absolument pas être formées sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie même de l'Église. Nous ne pourrions les accepter sans trahir la sainteté de Notre charge, sans amener la perte de l'Église de France.* »

Mais les libéraux-catholiques rechignent. On fait

remarquer au Pape l'indigence où son refus voue l'Église de France : « *Perdons les églises qui ne sont que des bâtiments de pierre*, rétorque le saint Pontife, *mais sauvons l'Église qui est l'édifice des âmes.* » Le cardinal Ferrata, ancien nonce à Paris au temps du Ralliement de Léon XIII, supplie lui aussi le Pape « *de considérer comment l'archevêque de Paris pourrait exercer sa charge sans abri, sans revenus, sans églises* ». La réponse est vraiment digne d'un saint : « *Si l'archevêque ne s'en sent pas capable, je nommerais à sa place un franciscain. Celui-ci, du moins, est obligé par ses vœux à la pauvreté parfaite.* » Puis posant son poing serré sur la table, le Pape prononce ces paroles : « *Je crois au redressement fier des âmes catholiques et des cœurs français.* »

À Camille Bellaigue, il confie : « *Il faut résister et donner une leçon au gouvernement de la France. Les catholiques-libéraux veulent qu'on les traite avec de l'huile, du savon et des caresses. Il faut se battre avec le poing. Dans un duel, on ne compte ni ne mesure les coups, on frappe comme on peut. On ne fait pas la guerre avec la charité, c'est un combat, un duel. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a-t-il pas été terrible ? N'a-t-il pas donné l'exemple de l'être ? Voyez comme il a traité les pharisiens, les semeurs d'erreurs, les loups vêtus de peaux d'agneaux et les vendeurs chassés à coups de fouet.* »

Le gouvernement est fort embarrassé par le refus des cultuelles. Le 2 janvier 1907, tous les biens immobiliers de l'Église sont confisqués et remis aux communes. Les « *édifices du culte* » restent cependant à la disposition des fidèles et des ministres du Culte sur une simple « *déclaration* » de ceux-ci. Saint Pie X interdit de remplir ladite déclaration. La fermeté du Pape porte ses fruits. Son courage et sa fermeté contraignent le gouvernement républicain à reculer. Le 18 mars 1907, une circulaire adressée aux préfets met fin aux inventaires. Clemenceau l'avouera plus tard : « *Nous avions tout prévu, sauf ce qui est arrivé : le refus des cultuelles par Pie X.* »

Pour ne pas perdre la face, Briand fait voter le 28 mars une nouvelle loi dont l'article premier prévoit que, contrairement à la loi du 2 janvier, « *les réunions publiques, quel qu'en soit l'objet, pourront être tenues sans déclaration préalable* ». Il cède devant l'énergie de l'homme de Dieu !

LE SILLON : LE VER DANS LE FRUIT.

Le saint Pontife avait plus fort à faire encore, au sein même de son troupeau, où des brebis galeuses persistent à soutenir les funestes doctrines du pontificat de Léon XIII. Marc Sangnier lance, le 10 janvier 1894, avec son ami Paul Renaudin, la revue *LE SILLON* où il exalte *L'ÉGLISE ET LE SIÈCLE*, ouvrage de Mgr Ireland, pour qui « *l'Église se doit de bénir la démocratie* ».

L'orientation du mouvement est claire : le « *sens de l'histoire* » montre que « *l'avenir est à la démocratie* ». Encore faut-il « *donner un idéal à la démocratie, car ni le patriotisme ni le civisme ne pouvant aujourd'hui être l'âme nécessaire aux démocraties, la religion catholique seule est une force sociale suffisante pour y parvenir* ». Conclusion obligée : « *La démocratie sera chrétienne ou elle ne sera pas [...]. Il ne saurait donc y avoir de démocratie contre le christianisme. La force que le christianisme, depuis des siècles, est venu déposer dans les âmes, c'est la force qui tourmente inconsciemment les socialistes et les anarchistes eux-mêmes ; c'est la force que nous voulons dégager, que nous voulons affranchir et libérer, de manière à créer dans le sang du Christ la véritable démocratie de l'avenir.* » Avec toutes ses conséquences de désordre, d'insoumission, de révolte contre les autorités sociales et religieuses, au Nom du Sang du Christ ! Mais c'est contraire à toute la tradition de l'Église catholique, notre seule Arche de Salut !

L'année 1907 voit la fondation du *PLUS GRAND SILLON*, afin de se tourner vers les non-chrétiens, faire œuvre « *d'appriovissement en cessant de mettre l'accent sur le dogme et la hiérarchie catholiques qui ne rencontrent qu'indifférence ou hostilité, pour trouver un biais pour réintroduire l'Église dans la société* » et, au-delà des frontières confessionnelles, réunir tous les « *hommes de bonne volonté* » pour la défense de la démocratie.

Mgr Benigni, le fondateur de la Sapinière, confie alors à l'abbé Desgranges, encore pour un temps sillonniste : « *On ne peut pas, à l'heure actuelle, être à la fois avec Marc Sangnier et avec le Pape. Marc Sangnier ne semble pas susceptible d'amendement. S'il suffisait d'aller me jeter à ses pieds pour obtenir un changement d'attitude, je le ferais tout de suite. Malheureusement il est inguérissable parce qu'il est anormal. Plus sa personnalité est puissante, et plus grave est la déviation qu'il produit. Ce sont de ces hommes qu'il faut pulvériser.* »

Le 25 août 1910, par sa *LETRE SUR LE SILLON*, le

plus grand document de l'Église en matière sociale, saint Pie X condamne la démocratie-chrétienne. Prophétiquement, ce texte dénonce l'erreur majeure du vingtième siècle, devenue l'hérésie et le crime de ce siècle, le malheur de l'humanité et sa damnation.

Le Sillon « *va à rebours de la doctrine catholique vers un idéal condamné qui ne conduit pas au progrès, mais à la mort* ». Car « *on ne bâtera pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : Omnia instaurare in Christo.* » (n° 11)

Au contraire, l'audace de ces novateurs est destructrice. « *Que vont-ils produire ? Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration ? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs de masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le Sillon convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère.* » (n° 38)

Après vingt ans de ralliement, bien peu d'évêques comprennent la gravité de ce combat, se contentant de suivre sans enthousiasme. Les libéraux-catholiques, devenus démocrates-chrétiens, courbent le front bien bas, en attendant dans l'ombre le successeur de Pie X : « *On est déçu de constater que l'Église, dans ses hautes sphères, a davantage subi que suivi ce Pape extraordinaire que le peuple aimait, et qu'elle s'est hâtée de le trahir pour reprendre le double et triple jeu d'une politique tout humaine, ou plutôt inhumaine dans son aberration ; le jeu du Libéralisme, du Progressisme démocratique et du Modernisme.* » (Georges de Nantes, CRC n° 97, octobre 1975, p. 3)

III. LA RÉPUBLIQUE... ET ROME ! CONTRE LES CATHOLIQUES FRANÇAIS

UNE ACCALMIE DANS L'ORAGE: LA GRANDE GUERRE.

La Grande Guerre vient marquer un coup d'arrêt dans cette persécution implacable. Dans la nécessité où il se trouve de défendre sa survie – non pas tant celle de la France dont il n'a cure –, le gouvernement met en sourdine toutes les mesures anticléricales. Il faut en effet que les religieux exilés reviennent se faire tuer pour la défense de la Patrie... et de la misé-

rable peau de ceux qui la gouvernent ! 25 000 prêtres et séminaristes sont mobilisés comme aumôniers, combattants, infirmiers, brancardiers.

Cependant, se produit dans la tranchée un miracle que les anticléricaux ne prévoyaient pas. « *D'un instinct venu du fond des âges chrétiens et de leurs habitudes d'enfance catholique, les "poilus" ont adopté l'attitude, le comportement, l'esprit que*

requérait l'horrible déchaînement infernal de la guerre où ils n'étaient que fétus de paille jetés de-ci de-là par la mitraille et bientôt peut-être déchiquetés. Alors, finis les discours politiques, et l'anticléricalisme, les blasphèmes et le socialisme... et de se croire quelqu'un en face de Dieu, quand on n'est rien... rien que l'objet de sa douce miséricorde et tendresse.» (CRC n° 308, décembre 1994, p. 4)

Au contact de leurs aumôniers et des "curés sac au dos", les Français retrouvent la foi de leur enfance. Le diable porte pierre : Gambetta et sa bande de républicains n'auraient jamais pu imaginer que leur loi du service militaire pour les prêtres et les religieux porterait un jour de tels fruits de conversion !

LA RÉPUBLIQUE MENACÉE PAR L'ACTION FRANÇAISE.

Après la fraternisation de la guerre, la République, qui demeure toujours malgré sa trahison constante, ne peut plus continuer sa persécution frontale. Le Cartel des gauches, qui se hisse au pouvoir en 1924, essaye néanmoins de relancer le programme persécuteur d'avant-guerre. Édouard Herriot, président du Conseil, annonce la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican, l'expulsion des congréganistes et l'application de la loi de Séparation en Alsace-Lorraine, toujours sous le régime du Concordat.

Mais les catholiques se liguent contre les projets anticléricaux. La DRAC, défense des religieux anciens combattants, réclame le droit de cité pour les congréganistes « *qui ont bien mérité de la Patrie* ». Le gouvernement recule. L'affrontement direct n'étant plus possible, la persécution se fait insidieuse. Pour asservir les catholiques, il faut que le Pape lui-même leur ordonne de marcher. Précisément, les républicains trouvent en Pie XI un interlocuteur complaisant.

Déjà, lors de l'élection qui propulsa le cartel au pouvoir, le Pape avait fait supprimer par son nonce la directive du cardinal Andrieu imposant de ne voter que pour des candidats résolus à condamner la laïcité renaissante. Il ose se plaindre, par suite du triomphe des gauches, auprès du cardinal Billot : « *Vos Français ont bien mal voté ! – Très Saint-Père, c'est la faute de votre nonce. – Mon nonce, s'écrie le Pape en frappant la table du poing, le nonce fait ma politique ! Ma politique !* » La politique d'entente avec la République !

Briand, ministre des Affaires étrangères, mène encore une fois sa "grande" diplomatie. « Pie XI, trop désireux de conciliation et de concordats d'égal à égal entre l'Église libre, qui ne demande que le "droit commun", et l'État libre, abandonne l'Église à la tutelle de la République. L'habile reprise des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République française a pour contrepartie un droit de regard du gouvernement sur la nomination des évêques. À partir

de là, toute nomination épiscopale en France paraît entachée de déshonneur : être l'élu des francs-maçons n'est pas bon signe. » (CRC n° 97, octobre 1975, p. 4)

L'opposition des Ligues catholiques au gouvernement n'est cependant efficace que grâce au soutien actif de l'Action française. Or, la Fédération nationale catholique (FNC) se démarque de plus en plus de l'Action française, d'ordre du Pape. Avec ses deux millions de membres, la FNC, sous les ordres du cardinal archevêque de Paris et du prestigieux général de Castelnau, entend marcher au combat électoral sous les ordres d'un chef unique, incontestable, infaillible, le Pape lui-même !

PIE XI CONTRE L'ACTION FRANÇAISE.

Pour que la politique du Pape puisse prévaloir sans encombre, il faut abattre Maurras, écraser l'Action française, et d'abord l'isoler. Le Pape chercha un cardinal apte à déclencher la mise à feu du système, montée de connivence avec Briand. Il en trouva un, mal pris à Rome et à Paris, tenu par le Pape comme par Briand pour une histoire d'évasion fiscale et de diamants : le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux.

Tout est en place. La bombe éclate le 25 août 1926, anniversaire de la *LETRE SUR LE SILLON* de saint Pie X. Dans la Semaine religieuse du diocèse de Bordeaux, le cardinal met en garde contre Maurras et l'Action française : « *Catholiques par calcul et non par conviction, les dirigeants de l'Action française se servent de l'Église, ou du moins ils espèrent s'en servir, mais ils ne la servent pas puisqu'ils repoussent l'enseignement divin qu'elle a mission de propager [...]. Athéisme, agnosticisme, antichristianisme, anticatholicisme, amoralisme de l'individu et de la société* », sont ses moindres erreurs, sans parler de la « *restauration du paganisme* » !

Le 5 septembre, Pie XI envoie une lettre d'approbation au cardinal. Le 16, l'Action française fait parvenir au Pape des protestations de soumission, de respect et de vénération, tandis que la campagne de presse des démocrates-chrétiens se fait de plus en plus violente. Le 20 décembre, dans son discours au Consistoire, le Pape parle aux cardinaux de son grand souci : la résistance de l'Action française à ses avertissements paternels ! « *Il n'est pas permis aux catholiques, en aucune manière, d'adhérer aux entreprises qui mettent les intérêts des partis au-dessus de la religion.* » Tout a commencé fin août ; fin décembre, le crime était consommé. La Congrégation du Saint-Office inscrit, dès le 29 décembre, sept livres de Maurras à l'Index. En quatre mois, des sanctions inouïes sont lancées contre l'Action française, sans raison précise. Du jamais vu dans l'histoire de l'Église !

Pour mieux assommer les catholiques d'Action française, et paraître apporter quelque raison doctrinale à ce crime, Pie XI prétend avoir découvert avec son flair de bibliothécaire le décret de condamnation signé de Pie X ! Une seule faille à cette "trouvaille" : les papes ne signent jamais les décrets de l'Index...

Conscients de l'abus de pouvoir, les ligueurs commencent par résister à cet « *empiétement du spirituel sur le domaine temporel qui a toujours au long des siècles amené des catastrophes pour les nations et pour l'Église* ».

Mais le 8 mars 1927, la Sacrée Pénitencerie déclare excommuniés les fidèles qui s'obstinent dans leur attachement à l'Action française, *suspens* les confesseurs qui refuseraient d'appliquer ces sanctions, en instance de renvoi les séminaristes suspects.

Les évêques opposés à la condamnation doivent se séparer publiquement de l'Action française suite à une succession d'ultimatums du Pape, transmis par le nonce et par le secrétaire d'État. Et ceux qui refusent de se soumettre sont sanctionnés. Le Père Le Floch, supérieur du Séminaire français de Rome, connu pour son opposition doctrinale au laïcisme et au libéralisme, est renvoyé. Quant au cardinal Billot, il est acculé à démissionner de sa charge. L'Église de France est frappée en ses meilleurs enfants.

Loin de se satisfaire de la soumission des évêques, Pie XI procède, en quelques années, à une véritable épuration de l'épiscopat français : « 49 sièges sont touchés sous la nonciature de Mgr Maglione (1926-1936), et 12 du début de la nonciature de Mgr Valeri à la déclaration de guerre, soit 70 % du total. » (Étienne Fouilloux, *LES CHRÉTIENS FRANÇAIS ENTRE CRISE ET LIBÉRATION*, 1977, p. 178)

La FNC du général de Castelnau elle-même est peu à peu abandonnée par le Pape. Efficace pour le mal, en évinçant l'Action française, que sa condamnation avait rendue suspecte aux braves gens, la FNC fut sans utilité pour le bien, n'ayant aucune doctrine politique. D'ailleurs, le Chef suprême qui en avait rêvé s'en désintéresse bientôt au profit d'autres chimères...

Les masses catholiques, dégagées de la politique, vont être mobilisées et engagées dans un nouvel apos-

total, de méthode et d'esprit démocratiques : l'Action catholique. C'est la JOC en 1927, la JAC en 1929, la JEC en 1930, la JMC en 1932, enfin en 1936 la JIC, Jeunesse indépendante chrétienne, fourre-tout pour ceux qui n'étant ni ouvriers, ni paysans, ni étudiants, ni marins n'étaient rien, rien que "bourgeois"... Tous ces "mouvements spécialisés" forment les grandes divisions de l'ACJF, le Parti Unique du Pape... Cette Action Catholique de la Jeunesse Française était un mouvement d'action sociale et civique assez endormi dans le libéralisme de son ralliement ; il végétait. Pie XI le reprend pour en faire l'instrument de la "royauté" du Christ sur la société, royauté directe, exclusive, immédiate, totalitaire, internationale et pacifiste... spirituelle !

Une lutte commence, sourde mais sans merci, entre l'Église légale, qui veut dénationaliser les Français ! d'une part, et l'Église réelle qui demeure de droite nationaliste, obstinément, d'autre part. Le triomphe de l'une sur l'autre, avec la bénédiction du Pape, est désormais cause de tous nos malheurs.

Cette fâcheuse évolution est d'autant plus irrésistible que pour vaincre l'Action française condamnée, il a fallu faire appel au ban et à l'arrière-ban de la vieille démocratie-chrétienne, naguère condamnée par Pie X, et lui laisser libre cours. C'est le Sillon, c'est le Modernisme le plus avancé qui ont soutenu la cause du Pape de 1926 à 1930, y trouvant l'occasion inespérée de former les cadres de l'Action catholique nouvelle, d'en constituer l'Aumônerie au point d'en faire une hiérarchie parallèle, par là d'envahir les Maisons des Œuvres et les Séminaires, en attendant de grimper sur tous les sièges épiscopaux. L'Action catholique entre avec zèle dans les vues du Pape, tant qu'il est question d'aller à gauche et de militer contre l'Action française. L'obéissance est à sens unique, pour trahir exclusivement !

« Une nouvelle fois, la politique du ralliement se montrait telle qu'elle ne pouvait pas ne pas être : une manœuvre de la franc-maçonnerie pour attirer Rome dans son camp et ainsi jeter le désarroi dans une France catholique et nationaliste, capable par ses seules forces réunies, de faire échec à la Révolution et de restaurer sa monarchie en même temps que sa religion. » (CRC n° 330, février 1997, p. 23)

IV. LA RÉVOLUTION NATIONALE ET CATHOLIQUE DU MARÉCHAL

LA LIBERTÉ RENDUE À L'ÉGLISE.

Lorsque survient la débâcle de 1940, tout change. Les républicains en fuite, la France chrétienne semble renaître et retrouver la foi catholique de ses Pères. « La République judéo-maçonnique, le régime des partis, et avec eux l'anticléricalisme, se sont

volatilisés. Le Monarque, en la personne du Maréchal, dictateur et père de la Patrie, acclamé par tous, et Dieu, enfin arraché aux sales pattes des démos-rouges-chrétiens antifascistes, le Dieu simplement catholique est rendu au culte des Français. » (CRC n° 106, juin 1976, p. 12)

Les évêques invoquent ses bénédictions sur la France et sur son chef providentiel. « *Nous n'hésitons pas à le proclamer*, écrit Mgr Girbeau, évêque de Nîmes, dans sa lettre pastorale de janvier 1941 : *le maréchal Pétain est, à cette heure, l'homme de la Providence, de cette Providence qui a prédestiné la nation française à porter l'Évangile dans le monde et à sauver le culte de l'idéal chrétien, et qui ne veut pas que cette nation périclite, parce que, avec elle, disparaîtrait la gardienne nécessaire de la civilisation.* »

« La "divine surprise" dont s'émerveille Maurras avec tous les Français est, dans l'écroulement de tout, cet avènement pacifique d'un Chef humain, chrétien, sûr de sa légitimité, tout appliqué à défendre la Patrie, atténuer son malheur, relever ses ruines matérielles et son moral à la dérive, organiser sa survie, dans l'espoir de sa résurrection. » (CRC n° 106, p. 12)

« Toutes les voix épiscopales, universitaires, préfectorales, tous les écrivains et tous les journalistes le proclament avec le cardinal Gerlier, parce que c'est l'évidence et que cela est bon : "*La France c'est Pétain, et Pétain c'est la France !*" Avec le Maréchal, *la Patrie renaîtra, Maréchal, Maréchal nous voilà !* » (Georges de Nantes, *MÉMOIRES ET RÉCITS*, t.I, p. 221)

Le Maréchal rend à l'Église sa pleine liberté et tous ses droits, rompant avec le laïcisme impie. L'Église, délivrée des institutions républicaines, à nouveau elle-même, reprend toute sa place dans la société. Le 15 août 1940, la procession du Vœu de Louis XIII, interdite par la République depuis 1900, parcourt les rues de Vichy, capitale provisoire de l'État français. Le dimanche 2 mai 1941, c'est au Puy-en-Velay que le Maréchal Pétain se rend en pèlerinage. Les manifestations de culte public ne manquent pas, le chef de l'État, tout son peuple derrière lui, et l'Église retrouve toute sa splendeur, malgré les difficultés de l'Occupation.

Cette rupture délibérée avec le laïcisme de la troisième République se concrétise aussi dans la législation, selon ce qu'affirme le Maréchal lui-même : « *Je puis vous donner l'assurance que la Constitution sera conçue dans un esprit véritablement chrétien. Tous les travaux préparatoires témoignent de mon souci d'y introduire non seulement le respect d'un certain idéal spirituel, mais même la reconnaissance des devoirs envers Dieu.* »

Les paroles sont suivies de faits, irrécusables. Dès le 3 septembre 1940, les lois interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses sont abrogées. Ce n'est pas tout : le budget de 1942 accorde à l'École libre 386 millions de francs, et 471 celui de 1943. « *C'est la première fois*, remarque l'évêque d'Angers, *que l'État français aide les catholiques à assurer la subsistance de leurs propres écoles.* » Les Frères des Écoles chrétiennes enseignent de nouveau dans leur saint Habit de "frères-quatre-bras", sous le regard du crucifix remplacé au mur.

De la même manière, le "délict de congrégation" est supprimé, et les instituts religieux restent libres, s'ils le désirent, de développer leurs activités sans reconnaissance légale.

DES ÉVÊQUES ENTHOUSIASTES... EN APPARENCE.

C'est en effet dans le catholicisme traditionnel du peuple français que le Maréchal compte puiser l'inspiration de sa rénovation nationale et trouver d'inégalables sources d'énergie, de dévouement, d'abnégation. « L'Église réelle, l'Église populaire répond magnifiquement. L'Église officielle, l'Église des bureaux et ses hiérarchies parallèles, se courbe très bas, certes ! Mais aucune doctrine, aucun mysticisme, aucun apostolat, aucune force créatrice ne vient apporter à l'État nouveau le supplément d'âme qu'il requiert. Ce n'est ni manque d'imagination ou d'énergie, ni lâcheté ni ignorance, mais trahison constante des gens d'Église, des hommes de Dieu. Plus démocrates que chrétiens, ils jouent le double jeu, eux aussi, pressés de revenir à leurs anciennes amours, la République, la démocratie, les partis et tout le tremblement de ce régime de mort spirituelle et temporelle. » (CRC n° 106, p. 12)

Trop d'idées fausses demeurent. On n'apprend pas facilement la fidélité à un peuple qui, depuis cent ans, fait des paris sur les chances des gouvernements et se range du côté du plus fort. Qu'apparaisse un chef légitime, on se met à son service. Mais si l'adversité vient et rend son pouvoir fragile, chacun calcule ses chances et, se croyant seulement habile, contribue à la trahison générale. Par cette mentalité de vaincus, le gouvernement légitime se trouve privé de tout appui à la première difficulté, et le gouvernement révolutionnaire aidé, soutenu de tout ce que les honnêtes gens comptent de prévoyants ralliés ! Doucement, ceux-ci glissent jusqu'à la trahison.

La consigne vient de haut : « Le nonce apostolique, Mgr Valerio Valeri, entretient avec le maréchal Pétain et son entourage les meilleures relations personnelles, mais sa conviction profonde est que l'Église doit éviter de trop se compromettre avec ce régime qui n'est pas assuré de durer. À plusieurs reprises, il donne donc aux évêques des conseils de prudence : "*Ne vous rapprochez pas trop du maréchal Pétain*, dit-il. *D'ailleurs, cet homme est circonvenu.*" » (Jacques Duquesne, *LES CATHOLIQUES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION*, Grasset, 1966, p. 49)

Les démocrates-chrétiens, de leur côté, ne pardonnent pas au Maréchal la suppression de leurs syndicats libres, tandis que la JOC se garde de ce que le nonce appelle la « *propagande civique* ». Emmanuel Mounier, un des chefs de file de la démocratie chrétienne des années trente, rejoint rapidement les rangs de la Résistance qu'il pare de ses chimères personalistes.

Témoin lucide, Amicus dresse un jugement sans concession des catholiques français :

« Si la peur habite ceux qui demeurent inactifs et ne défendent rien que leur misérable peau, l'explication profonde est dans le ralliement à la Révolution de tant d'esclaves-nés qui paraissent

garants de l'ordre et indéfectibles tenants de l'autorité légitime. S'il est une doctrine qu'il faut rayer avec horreur de nos manuels de morale politique – on s'étonne qu'elle y soit entrée –, c'est celle du ralliement. » (Amicus, *ASSEZ DE RALLIEMENTS !* 10 août 1951)

V. LA RÉVOLUTION DE 1944 : CONTRE L'ÉGLISE... AVEC LE CONSENTEMENT DE L'ÉGLISE !

UN ÉPISCOPAT TERRORISÉ OU COMPLICE.

Nous sommes entrés, en 1944, dans un monde faux où non seulement les idéologies des partis sont trompeuses, mais encore, mais surtout l'analyse des événements, la description des faits sont mensongères. Le mensonge acquiert droit de cité.

L'abbé de Nantes en a été le témoin, au sein même du séminaire : « C'est cela une révolution : le passé a cessé d'être, du moins tel qu'il a été. Renié ou tu par contrainte, falsifié et vite oublié, il est comme n'ayant jamais existé. Et les nouveaux maîtres construisent l'avenir avec les mensonges et les illusions du moment. » (Georges de Nantes, *MÉMOIRES ET RÉCITS*, t. II, p. 99)

L'épuration qui s'ensuit n'épargne pas l'Église, bien au contraire. C'est l'occasion de se débarrasser des membres contre-révolutionnaires du clergé. Dès septembre 1943, une liste d'ecclésiastiques à épurer était établie dans la clandestinité. Plusieurs d'entre eux sont assassinés par la Résistance en raison de leur soutien effectif au Maréchal. Au moment de la Libération, c'est un déchaînement. Ne prenons que l'exemple de l'abbé Niort, curé de Tautavel, âgé de soixante-cinq ans, qui eut le thorax enfoncé et les côtes cassées. On lui arracha les ongles, les cheveux et des lambeaux de chair avec des tenailles. Condamné par une "Cour martiale", il fallut lui faire des piqûres pour qu'il tienne jusqu'au poteau. Dès qu'il s'effondra, la foule se précipita sur son cadavre. Des femmes le frappèrent, des hommes urinèrent sur lui... De tels faits ont lieu dans toute la France, avec ou sans apparence "légale".

Le petit clergé n'est pas le seul à être visé. Joseph Hours, théoricien impénitent des résistants catholiques de Lyon, écrit dans ses *CAHIERS POLITIQUES* : « À la France renouvelée, il faut un épiscopat neuf » ! Dès le mois de juillet 1944, une liste de 27 évêques sur 87 est établie, plus un coadjuteur et deux auxiliaires, dont les résistants chrétiens demandent la démission, saisissant l'occasion de se débarrasser des prélats réactionnaires, pour prendre toute la place.

Ainsi, sur la recommandation de Mgr Théas et de Mgr de Flory, chaleureusement reçus par Mgr Montini, substitut à la secrétairerie d'État, Pie XII

accepte de reconnaître le gouvernement provisoire et de remplacer le nonce Mgr Valeri par Mgr Roncalli. Le discours que ce dernier prononce à son arrivée à Paris est, sous des phrases anodines, une nouvelle déclaration de ralliement de l'Église à la République française.

À notre connaissance, un seul homme d'Église ose élever la voix contre les crimes de l'épuration. Dans son sermon de Carême prononcé à Notre-Dame de Paris, en la fête de l'Annonciation, le 25 mars 1945, le Père Panici dénonce le « régime d'abattoir » qui pérennise la violence sanguinaire dans tout le pays. François de Menthon, garde des Sceaux, fait savoir au cardinal Suhard que le R. P. Panici coucherait le soir même sur la paille d'un cachot de Fresnes. Défendu par le prélat, le courageux jésuite n'est pas jeté en prison, mais, l'année suivante, le R. P. Riquet, bon "résistant" et courtisan, le remplace. Comme le constate le chanoine Desgranges, ex-député démocrate populaire : « Jamais un ministre communiste n'aurait obtenu, aussi vite et aussi discrètement, la disparition, comme dans une trappe, d'un prédicateur éminent, et il fut beaucoup plus adroit de la part des communistes d'opérer par personnes dévotes interposées. » La collusion des démocrates-chrétiens et des communistes persévère à laver la conscience de ces bons apôtres dans un bain de sang.

Le silence de l'épiscopat n'en demeure que plus coupable. La condamnation de quelques-uns conduit les autres à se taire ou à se rallier ouvertement au nouveau pouvoir, tandis qu'à Rome, Pie XII exalte les vertus de la démocratie. « Héritier de l'esprit de Léon XIII, Pie XII a une répugnance à neutraliser le traître, voulant croire à l'honnêteté fondamentale et aux promesses des hommes. Ayant fait carrière exclusivement à la Secrétairerie d'État, et principalement sous Pie XI, il est imbu de démocratie sociale, politique et internationale. » (CRC n° 97, octobre 1975, p. 5)

« Le déshonneur qui reste attaché, par la servilité du grand nombre et leur peur durable d'un pouvoir révolutionnaire, à la personne des notables de notre pays, sape les convictions. Quand le doute et les choix tortueux encombrant les âmes, les vertus s'envolent sans retour ! L'irréparable drame de la Libération est

là. La cascade des injustices, des rébellions, des retournements, étend l'immoralité, des hautes sphères des illégitimes partis jusqu'aux moindres citoyens contraints de taire leur indignation, d'accepter la forfaiture, finalement d'y mettre la main ! » (Amicus, *QUI DES DEUX EST CATHOLIQUE ?* 2 février 1951)

L'exemple de saint Pie X était là, qu'il suffisait de suivre, héroïquement, jusqu'au martyre ! La vertu de l'Église est de préférer les persécutions, et au terme de celles-ci, la victoire. Le jeune abbé Georges de Nantes l'avait bien compris, lui qui écrivait au moment d'entrer en lice dans ce grand combat : « *L'heure est venue de secouer le joug de tant de paresse bourgeoise, d'insouciance cléricale, de lâcheté intellectuelle : le sang a trop coulé pour que la Vérité, le respect de l'Ordre des êtres vivants et de leurs exigences soient encore retenus par je ne sais quelle tradition de libéralisme, de pacifisme ou de ralliement... Nous sommes mobilisés par le bien commun de la nation française, le bien commun de l'humanité ; les diverses nations doivent s'affranchir du joug des mystiques de libération et de divinisation de l'Homme. Il faut que chacune retrouve le culte et le dévouement de ses fils. Il faut retrouver la fidélité qui fait l'histoire paisible et heureuse, au lieu de ce charnier dont rêvent nos ennemis et sur lequel tablent déjà les transfuges...* »

LA COLLUSION DES DÉMOCRATES-CHRÉTIENS

ET DES COMMUNISTES.

L'Église réelle avait applaudi la Révolution nationale et catholique du Maréchal. Celle-ci épurée ou terrorisée, le parti démocrate-chrétien peut triompher insolemment. La Secte a pris le pouvoir, jusque dans l'Église, en France à présent ouvertement, et déjà à Rome. Le parti démocrate-chrétien, Mouvement

Républicain Populaire (MRP), partage le pouvoir avec les socialistes et les communistes. Ce ne sont plus seulement les républicains qui persécutent l'Église, ce sont les « mauvais catholiques », que craignait sainte Bernadette en son temps, qui font régner leur terreur sur tous ceux qui ne suivent pas la ligne de leur parti.

Le but de toute « démocratie chrétienne », qu'elle se dénomme Sillon, Parti Démocrate Populaire, ou enfin MRP, est clair : il est de « christianiser la démocratie ». Les chrétiens doivent mettre au service de la démocratie toute leur force surnaturelle et morale. Les revendications chrétiennes n'ont plus rien, sur le plan politique, d'exclusif, de propre et de distinct. Le catholique doit être un citoyen qui fait vivre pour sa part le jeu normal de la démocratie, avec « le maximum de conscience et de responsabilité ».

Ce faux-semblant ne trompe pas les vrais catholiques. L'abbé de Nantes, s'appuyant sur la *LETTRE SUR LE SILLON* de saint Pie X, ose dénoncer le MRP comme « fourrier du marxisme », lors d'une conférence à Nantes, fief de la démocratie-chrétienne. La réaction de la Secte ne se fait pas attendre. Le préfet de la ville alerte le préfet de Paris qui transmet la plainte à l'archevêque : « *Je fus cité à comparaître devant l'official, le chanoine Potevin, racontera notre Père, et expulsé du diocèse de Paris sans considération ni pitié par Mgr Feltin lui-même. Je dus me résigner à interrompre ma collaboration à l'Action française et ma thèse de théologie* », se retrouvant une fois de plus sur le pavé de Paris avec ses caisses de livres.

C'était pour continuer, tout en bas de la hiérarchie, mais dans l'Église, cette lutte inaugurée par Mgr Freppel et poursuivie par saint Pie X contre cette persécution sans précédent, républicaine, maçonnique, enfin démocrate-chrétienne, en France et dans l'Église. « *Celui qui a vu cela ne peut plus se taire !* »

VI. L'OUVERTURE AU MONDE DU CONCILE VATICAN II, ADULTÈRE DE L'ÉGLISE

L'erreur profonde, qui ronge peu à peu l'Église, nous l'avons vu, est le « ralliement ». Cette chimère nous est funeste de manière constante depuis 1892, imposée par le Pontife suprême ! Le mal intrinsèque de cette doctrine, notre Père le démasque dans l'esprit même de nos papes modernes : « Euripide l'a dit, toute la Grèce et Rome à son école le redirent : « *Ceux que le Dieu veut perdre, il leur dérange l'esprit* ». L'*ubris* grecque, l'*orgueil* chrétien, la *paranoïa* moderne, nomment le même mystère de l'esprit s'enfonçant dans son rêve, le faisant passer dans son œuvre à l'aveugle, et finalement, n'en récoltant que des fruits désastreux. Ainsi en est-il du ralliement prôné par Léon XIII, Pie XI et leurs successeurs

actuels qui s'y épuisent encore, avec les mêmes espoirs et les mêmes déceptions. » (CRC n° 330, février 1997, p. 22) À transiger, on finit toujours par se faire dévorer.

Saint Pie X l'avait prédit : « *Le premier pas a été fait par le protestantisme, le deuxième pas est fait par le modernisme, le troisième pas sera fait par l'athéisme.* » De plus en plus, les catholiques sont sollicités d'entrer dans ce « mouvement de l'histoire » présenté comme inéluctable. « Les chrétiens doivent épouser leur époque », à ce qu'on dit, et abandonner leur foi dans un coin de leur conscience, afin d'employer toutes leurs énergies à la construction d'un monde vraiment uni et fraternel !

Le Livre de l'Apocalypse donne une tout autre "lecture de l'histoire". Aux chapitres douze et treize apparaît la puissance de Satan contre la Femme et sa descendance. La première Bête qui surgit est la Bête politique, qui profère des paroles d'orgueil et de blasphème. Mais vient à son secours une deuxième Bête : « *Je vis ensuite surgir de la terre une autre Bête ; elle avait deux cornes comme un agneau, mais parlait comme un dragon. Au service de la première Bête, elle en établit partout le pouvoir, amenant la Terre et ses habitants à adorer cette première Bête.* » (Ap 13, 11-12)

Frère Bruno commente ainsi ces versets : « Cette hypocrisie d'un pouvoir spirituel qui se veut libéral, pastoral, sympathique, ouvert, au service du monde, au service des hommes caractérise le Magistère de l'Église depuis le concile Vatican II. » (*IL EST RES-SUSCITÉ* n° 160, février 2016) C'est ainsi que « hors de ses bornes, l'Église elle-même peut devenir le lieu de l'Apostasie des hommes d'Église, soit qu'ils la proclament par un honteux abus sous les apparences du Magistère ordinaire, soit qu'ils la reçoivent sous les apparences de la foi et de l'obéissance », écrivait notre Père, appliquant à Paul VI ce même verset de l'Apocalypse (CRC n° 5, février 1968, p. 11).

C'est une forme de domination diabolique, celle qui s'exerce au sein même de l'Église comme l'avait prédit saint Pie X et qui agit insidieusement sous son nom, par ses ministres et ses organes, souvent couverte par son autorité, mais toujours en accord et en faveur de ses ennemis du dehors. De lâcheté en ralliement, de ralliement en compromission, le magistère suprême en arrive à l'apostasie, se faisant le garant spirituel du gouvernement persécuteur.

Notre Père, l'abbé de Nantes, dénonçait, avant même la clôture du Concile dévastateur, dans une suite de *LETTRES À MES AMIS* sur le *MYSTÈRE DE L'ÉGLISE ET L'ANTICHRIST*, la chimère qui convoie la Révolution : « Il y a des hommes d'Église qui tuent l'Église pour la rendre conforme à l'Idée qu'ils s'en font [...]. La Révolution dans l'Église, c'est la destruction systématique de tout ce qui est, parce que cela est justement, parce que cela demeure étranger, inassimilable, dominateur, et s'oppose à la liberté et au rêve des individus. »

Il faut que l'ancienne Église disparaisse pour qu'advienne cette Église nouvelle dont rêve tout progressiste. « Ce sera une Église sans péché, mais sans pénitence ; sans bruit d'argent autour de l'autel, mais sans besoin d'argent ; sans vieilles bonnes sœurs acariâtres mais sans chasteté ; sans écoles libres, bien sûr, mais sans liberté du tout ; sans persécutions mais sans vérité divine, etc. En bref, l'Église que veut la Secte, loin d'être un "signe de contradiction" qui indique le Ciel, sera exactement l'épouse complaisante du Satan qui domine le Monde et lui donnera le peuple

chrétien pour enfants et serviteurs. Cela fait frémir. » (*LETTRES À MES AMIS* n° 105, mars 1962)

Le monde croit à la Liberté depuis 1789. L'Église, jalouse d'un tel progrès ! a embrassé cette cause de la Liberté au concile Vatican II. Elle en a fait sa religion, son culte, son dogme, sa morale, sa passion, sa mystique, en lieu et place de l'obéissance à Dieu le Père et de l'imitation de Dieu le Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Inspirés par un tel culte de la liberté depuis plus de cinquante ans, les rares évêques qui voudraient faire quelque chose sont réduits à l'impuissance, lorsque l'immense majorité d'entre eux sont consentants. De toute manière, ils ne sont plus responsables le moins du monde : la "conférence épiscopale" disperse de manière "collégiale" toute responsabilité personnelle. « Les évêques ne sont plus, au bout du compte, des pasteurs libres et responsables, mais des parlementaires, membres d'une assemblée législative et exécuteurs de ses décrets dans leur diocèse. » (*PRÉPARER VATICAN III*, p. 23)

« *ÉVÊQUES AVORTEURS !* »

Le jugement que notre Père portait sur l'épiscopat au moment du Concile n'a pas vieilli d'une ligne : « J'en ai vu partir et revenir, de ces princes, pour lesquels l'infaillibilité devait être enfin le pouvoir d'enseigner ouvertement le faux, et l'autorité le moyen d'y soumettre sans peine les fidèles hésitants. C'était, toute proche, la célébrité pour eux, car il est plus glorieux d'innover bruyamment aux applaudissements des méchants que de condamner l'erreur au nom de la Tradition sacrée. Et il est plus aisé de soumettre les bons chrétiens au nom de l'Obéissance que de s'attaquer au nom de son Autorité pastorale au parti de la rébellion [...]. Nous sommes invités à obéir sans broncher ni chercher à comprendre. » (*LETTRES À MES AMIS* n° 135 du 21 mars 1963)

Les mains tout à fait libres, le gouvernement reprend sa persécution, plus pernicieuse, certes, mais qui n'en est pas moins violente, contraignante. La République ne force plus les portes des monastères pour en chasser les religieux. Ce sont les âmes qu'elle entend forcer. Il ne s'agit plus de faire des martyrs, il faut faire des apostats !

Et l'épiscopat, flatté par l'invite, prête son concours à ses pires ennemis. La Déclaration des évêques de France à propos de la loi sur l'avortement est l'exemple le plus scandaleux de cette collusion des prélats français avec le pouvoir républicain.

Dans la première partie de sa Déclaration, en effet, le Conseil Permanent de l'Épiscopat concède aux massacreurs d'enfants que la législation devait suivre les mœurs (pareilles mœurs !). Dans la seconde partie, il rappelle la doctrine chrétienne en l'édulcorant au

maximum, et la met démocratiquement aux voix, en vertu de la liberté religieuse et d'opinion devenue liberté d'assassiner les innocents encombrants. Ce prétendu réalisme politique et ce culte de la souveraineté populaire apportent l'appui inconditionnel de leurs Éminences et Excellences au club des avorteurs gouvernementaux. Encore leur faut-il se donner l'allure de défenseurs de la Vie et de la Cité, au moment où ils leur portent un coup mortel. Il faut faire oublier par de belles paroles ces milliers de poubelles remplies à pleins bords, demain, des bébés tués avec leur épiscopale bénédiction et remboursés par la Sécurité sociale. C'est à quoi nos Évêques assassins s'emploient dans leur troisième partie.

L'abbé de Nantes s'indigne contre ces « *évêques avorteurs* », « *évêques pires que tous* ». Les évêques, en faisant confiance à la démocratie, se font complices du mal et de la mort. Mais surtout, ainsi, ils retirent leur épingle du jeu, en faisant endosser au "Peuple souverain" le crime dont ils sont, eux plus que tous, responsables. Car dans cette France chrétienne, gouvernée laïquement par un président [Pompidou] et des ministres qui vont-à-la-messe, obsédée par une camarilla d'avorteurs, juifs et francs-maçons pour la plupart, les évêques et les évêques seuls – non sans le Pape, toujours sous le Pape – devaient et pouvaient faire échec à l'énorme entreprise de corruption et de mort qui se développe sans obstacle aujourd'hui.

« La seule arme contre les massacreurs d'enfants, qui se prétendent encore catholiques, ce n'est pas le couteau de notre vengeance, c'est l'excommunication ! et s'ils sont prêtres, la déposition. Arme efficace, sûrement ! Pourquoi le Pape et les évêques ne la brandissent-ils pas ? Ils ont préféré biaiser. Ils ont dit de l'avortement qu'il était "toujours un mal, un malheur, un échec", comme toute "œuvre de mort", confondant ainsi l'assassinat, la légitime défense, la guerre, la peine de mort. Noyant le poisson... Acceptant la loi qu'on nous prépare, la grande loi avorteuse, mais l'acceptant, comme ils disent ignoblement, "la mort dans l'âme". » (CRC n° 74, novembre 1973, p. 4-5)

Que fallait-il donc faire ? La solution est pourtant bien simple, exprimée par notre Père pour que tout le monde comprenne : « Si Pompidou se rendant à la messe à sa chère église de Cajarc, comme tout bon Auvergnat qui a du foin dans ses bottes, se voyait sous les flashes de la télévision interdire l'entrée du Lieu saint, à cause du sang innocent dont cet Hérode moderne est couvert, Pompidou reculerait. Et s'il s'obstinait à être l'Avorteur en chef au pays de France, je vous dis qu'excommunié solennellement il mordrait la poussière aux prochaines élections et son UDR [le parti gaulliste] avec lui. » (CRC n° 72, septembre 1973, p. 1-2)

LUSTIGER, GARANT DE LA DOCILITÉ

DU CATHOLICISME EN FRANCE.

Prenons l'exemple emblématique de cet épiscopat nouveau, en la personne de son prélat le plus médiatique : Jean-Marie Aaron Lustiger, cardinal archevêque de Paris.

Notre Père pouvait le juger en toute connaissance, lui qui l'avait connu au séminaire d'Issy-les-Moulineaux : « Quand je vous ai avertis de ce que valait Jean-Marie Aaron Lustiger, vous n'en avez rien voulu croire. Maintenant, c'est trop tard. Il est le cardinal archevêque de Paris, le copain de Mitterrand, le fils chéri du pape Jean-Paul, en un mot le chien couchant de tous les maîtres du monde présent. Ce n'est pas parce que Mgr Lustiger ferme la bouche à nos jeunes gens en leur criant, avec dépit : "*Je suis votre évêque, je suis le Christ parmi vous, ici, à Paris, vous devez m'écouter*" qu'ils doivent le prendre pour le Bon Dieu ! Il va à la *manif*, comme de Gaulle à Alger, comme le Pape à Fatima. "*Je vous ai compris*" ! et déjà il vous a trahis, pauvre piétaille démocrate et bien-pensante ! » (CRC n° 201, juin 1984)

Avec le culot monstre que sa promotion a transformé en infaillibilité hargneuse, Lustiger s'est bien moqué de la manifestation démocratique pour l'école libre, à laquelle les catholiques ne sont priés de participer qu'en abdiquant d'avance leur foi, leurs convictions politiques et tout simplement leur bon sens, pour être foule, foule d'on ne sait qui, pour on ne sait quoi, d'avance trahie par son pape et ses évêques.

De lâcheté en compromission, les évêques s'engagent toujours plus avant dans leur servilité à la République. Malheureusement, ce n'est pas d'agenouillement qu'il faut parler, mais de prosternements des catholiques actuels devant les veaux d'or, de grouillements à quatre pattes, d'humilité abjecte... « de cette bande d'hystériques que l'idée loufoque qu'il n'y a plus de problèmes que le monde n'ait résolu ou ne soit en passe de résoudre, suffit à plonger dans un état délirant... Ils n'entendent pas l'énorme éclat de rire qui soulève peu à peu le monde, devant le spectacle offert par leur servilité maniaque. » (Père Louis Bouyer, *LA DÉCOMPOSITION DU CATHOLICISME*, 1968, p. 62-63)

Devant la trahison de leurs élites, les catholiques se divisent ou s'aplatissent, démocrates d'un côté comme de l'autre : « S'agit-il de s'opposer dans l'Église à son autodestruction, chacun se hâte d'organiser une chapelle et de tendre à la secte pour aller jusqu'au schisme... à moins de sauver sa bonne affaire, délaissant toute considération plus haute, en se ruant à la servilité d'un ralliement lourd de reniements tacites et honteux. » (*LETTRE À LA PHALANGE* n° 21, 8 décembre 1988)

La vraie réponse est celle de l'abbé de Nantes, notre Père, faisant appel du Pape au Pape contre cette collusion, conséquence de la nouvelle religion qui tyrannise l'Église tout entière. La Contre-Révolution en France ne pourra pas se passer de la Contre-Réforme.

ET AUJOURD'HUI, BARBARIN EST SURPRIS ?

Après cent cinquante ans de persécution républicaine que nous venons de survoler, nos évêques demeurent plus que jamais aveugles sur les coups qui les frappent aujourd'hui.

En condamnant le cardinal Barbarin à six mois de prison avec sursis pour non-dénonciation d'abus sexuel, les juges, et derrière eux toujours la Secte, ont voulu faire un exemple, visant au-delà du prélat condamné, l'Église en général et les évêques de France en particulier. « *Je crois en toute humilité que l'Église de France s'en souviendra* », a déclaré François Devaux, le responsable de la "Parole libérée", qui est à l'origine des poursuites contre le cardinal. On ne peut être plus clair !

Ce procès du primat des Gaules est une iniquité. La campagne est amplifiée à plaisir par tous les médias. Au moment bien choisi du procès sort un

film à charge, mettant en cause le prélat et ses collaborateurs mis en examen sous leur véritable patronyme, sans aucun respect pour la présomption d'innocence. « *Dès lors, il était difficile pour le tribunal de résister à une telle pression avec des documentaires, un film... Cela pose de vraies questions sur le respect de la justice* », se plaint l'un des avocats de Barbarin. C'est le moins qu'on puisse dire !

Les confrères du cardinal, en contrepartie, ne se bousculent pas pour lui manifester leur solidarité et l'assurer de leur soutien. La Conférence des évêques de France s'est bornée à déclarer, dans un communiqué, qu'elle attend « *l'issue de cette nouvelle procédure* », à savoir l'appel du cardinal. Pourquoi une telle pleutrerie ? Parce que tous nos évêques sont tenus ! Par la condamnation du cardinal, la République a voulu faire un exemple. Tous sont sous la menace de voir, un jour ou l'autre, une vieille affaire exhumée par une association de victimes qui les traînera devant les tribunaux.

Le crime de l'Église aujourd'hui « à moitié en ruine » n'est pas de dissimuler des abus, c'est de se tromper elle-même et de tromper les catholiques sur les coups qui la frappent et menacent de l'anéantir. Il est urgent de sortir de cet aveuglement fatal, en écoutant les avertissements de Notre-Dame de Fatima.

CONCLUSION :

TOUT RESTAURER DANS LE CŒUR IMMACULÉ DE MARIE !

Saint Pie X avait pour volonté de tout restaurer dans le Christ, selon la maxime de son pontificat : *Omnia instaurare in Christo*. Ce retour du Christ en majesté que nous attendons n'advient cependant qu'après avoir été une seconde fois préparé par sa Très Sainte Mère. Alors ce sera le Règne universel du Christ-Roi, dans l'Église et dans l'État à nouveau heureusement concertés.

C'est pourquoi notre Père et frère Bruno à sa suite ajoutent que cette restauration glorieuse prend naissance dans le Cœur Immaculé de Marie. C'est en l'Immaculée Conception et en Elle seule que l'Église a l'assurance des promesses de la vie éternelle. Les portes de l'enfer, de l'enfer éternel et de l'enfer qui se déchaîne ici-bas, républicain et maçonnique, ne prévaudront pas contre l'Église, en raison de l'éternelle promesse des Origines : la Femme écrasera la tête du Serpent (Gn 3,15).

Au début de ce siècle, dans lequel saint Pie X affirmait qu'il y avait tout lieu de craindre que « *le Fils de Perdition dont parle l'Apôtre n'ait déjà fait son avènement parmi nous* », la certitude du

triomphe du Cœur Immaculé nous a été donnée en 1917 lorsque Notre-Dame de Fatima annonçait que « *Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé* ».

Dans le « monde » où règne aujourd'hui la franc-maçonnerie ? Oui ! Alors la défaite de cette dernière est certaine.

Mais cette victoire de Notre-Dame passe d'abord par l'humiliation de ses serviteurs, par la Croix. Le Bon Dieu ne nous demande à présent que de pratiquer la fidélité douloureuse et la « patience des saints » dont notre Père nous a donné un exemple héroïque, gardant les yeux fixés sur les mains de sa céleste Maîtresse, y guettant l'ordre d'où naîtra la Miséricorde pour l'Église et la France, à l'heure de son Bon Plaisir.

« *Ne sentez-vous pas que l'heure approche où Jésus-Christ va mettre sa main divine dans les choses de France ? J'attends l'aide de Dieu et, quand le moment sera venu, je parlerai.* » (saint Pie X à un Français impatient)

frère Luc du Cœur de Marie.

CAMP NOTRE-DAME DE FATIMA 2018

SAINT PIE X, PHARE DU VINGTIÈME SIÈCLE

Conférence de frère Bruno de Jésus-Marie, vendredi 24 août 2018.

LE 14 octobre 2018, le pape François procédera à la canonisation sacrilège de Paul VI, le pape du « culte de l'homme qui se fait Dieu ». Par toute sa pensée et ses œuvres, notre Père l'a démontré maintes fois, Paul VI s'est manifesté comme l'anti-Pie X par excellence. Heureusement, moins de dix ans avant le déluge conciliaire, le 29 mai 1954 Pie XII avait canonisé son saint prédécesseur lequel « fut pendant sa vie le champion illustre de l'Église et se trouve par là aujourd'hui le Saint que la Providence présente à notre époque » (discours prononcé lors de la canonisation de Pie X). Effectivement, si saint Pie X n'avait pas été canonisé, nous serions aujourd'hui, au comble de la désorientation – diabolique ! – dans une impasse doctrinale.

Car si Léon XIII est Lamennais sur le trône pontifical, Paul VI est le digne successeur de Léon XIII.

En revanche, saint Pie X, c'est Mgr Freppel sur le trône pontifical, et la révolution du concile Vatican II repoussée de cinquante ans.

Saint Pie X rappelle aussi par bien des côtés saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Bref, il incarne toute la lignée des enfants de Marie face à la descendance de Satan.

À la mort de Léon XIII, survenue le 20 juillet 1903, la franc-maçonnerie crut enfin toucher au but : le cardinal franc-maçon Rampolla, secrétaire d'État de Léon XIII, celui-là même qui avait qualifié la lettre de mère Marie du Divin Cœur de « *scrupules de bonne sœur* », paraît devoir être élu.

C'est alors que « *les voix des conclavistes se portèrent, comme guidées par la divine Providence, sur le cardinal Sarto* », écrit notre Père dans la CRC n° 96. En fait, il semble à peu près certain que la plupart des cardinaux dirigèrent leur choix vers ce brave curé de campagne devenu archevêque de Venise à son corps défendant avec l'espoir de pouvoir continuer leurs affaires tranquillement. Grossière erreur : « *C'était le 4 août 1903. L'Église serait sauvée par Rome une nouvelle fois [...]. Le cardinal Giuseppe Sarto était la droiture même. D'une sainteté sûre et évidente, éminente, il avait manifesté en chacun des états où Dieu l'avait placé précisément les qualités et vertus qui y étaient souhaitables. Et chaque fois élevé à un degré plus élevé, comme sans effort, il avait su y faire paraître un génie supérieur et une vertu égale à ses nouveaux devoirs.* » (CRC n° 96, septembre 1975).

UN SAINT TAILLÉ POUR LE COMBAT.

Né le 2 juin 1835 du *cursor* (agent communal) et d'une couturière de Riese, en Vénétie, « *né pauvre, j'ai vécu pauvre et je suis sûr de mourir très pauvre* », écrira-t-il dans son testament... et enfant de Marie qu'il aimera et honorera toute sa vie. Enfant, déjà aimé de tous, il entraîne régulièrement ses camarades au sanctuaire de la Madone des Cendroles où, après avoir organisé la prière, il improvise souvent un petit sermon... à dix ans ! Il aimait aussi prier sa Reine dans la cathédrale de Castelfranco Veneto où se trouve la très belle Vierge à l'Enfant de Giorgione. Comme Jacinthe de Fatima soixante-dix ans plus tard, il confie un jour à sa mère : « *Oh ! Maman, quand je regarde la Madone, je sens comme un feu qui me brûle !* » Ce feu, cet amour de Jésus et de Marie ne s'éteindra plus, et il n'aura de cesse de le répandre sur la terre. C'est donc sans réserve qu'il consacre sa chasteté à la Vierge Marie et qu'il se met à son service et à celui de son Divin Fils. Il entre à quinze ans au séminaire de Trévise où il revêt la soutane avec allégresse. « *Éminent en toutes matières* », il obtient une bourse qui lui permet de continuer ses études au séminaire de Padoue... où il reste bon premier : « *En discipline n'est inférieur à personne. Intelligence supérieure. Mémoire parfaite. Donne tout à espérer* », notent ses supérieurs !

Le 18 septembre 1858, il est ordonné prêtre. Et le voilà tout de suite vicaire à Tombolo où il restera neuf ans. Il s'y dépense de tout son cœur sous la direction d'un excellent curé qui le forme au ministère paroissial où il révèle ses multiples talents. Il est déjà doué d'une force athlétique. Un jour, il entend deux paroissiens se disputer et prononcer d'affreux jurons, malgré leur promesse de s'en abstenir. Don Sarto les entend, d'un bond il est dans la rue, empoigne le premier jureur, puis le second, met l'un à sa droite, l'autre à sa gauche et flanque à chacun d'eux une gifle magistrale. « *Deux confirmés de plus !* » commentent les spectateurs amusés. Plus tard, les deux récipiendaires se feront une gloire d'avoir pu mesurer les biceps du futur Pape.

En 1867, il est nommé curé de Salzano où on le surnomme bientôt « *don Giuseppe Santo* », c'est tout dire. Dans cette paroisse, il n'innove ni ne démolit, il restaure. Il s'attache à étendre le règne du Christ

et donc réconcilie les âmes avec leur Dieu, donne les sacrements, rénove le culte divin, enseigne la doctrine chrétienne, et aussi soulage la misère des pauvres gens qui abondent en ces temps où la franc-maçonnerie partout victorieuse assoit le règne du capitalisme sauvage. Lors d'une épidémie de choléra en 1873, il se dévoue héroïquement pour aider ses paroissiens, et dès cette époque-là, il fait des miracles en leur faveur. Il a le cœur sur la main et ne sait rien refuser. Tout y passe : argent, bois de chauffage, vêtements, nourriture. Si ses sœurs, qui le servaient au presbytère, voulaient préserver quelque chose, elles devaient le cacher afin qu'il ne mît pas la main dessus. Mais il comprend surtout qu'il faut des institutions pour aider les pauvres dans la durée et fonde avec succès une des toutes premières Caisses rurales en Italie. Car don Sarto sait qu'on ne secourt pas la misère par des discours, mais par une vraie et solide doctrine qui se traduit ensuite par des actes de charité organisés. Cet homme beau, robuste, bien découpé, dont le regard direct vous pénètre jusqu'au fond de l'être et dont on a dit que le sourire, dont on ne pouvait se défendre, était « *un de ces bienfaits dont le Ciel fait cadeau à la terre* », attire la vénération totale de ses paroissiens.

Neuf ans plus tard, en 1875, il est promu chanoine de la cathédrale de Trévise, directeur spirituel du séminaire et chancelier épiscopal de Mgr Zinelli. Pratiquement, c'est lui qui gouverne le diocèse. Il se révèle un directeur spirituel hors du commun, travaillant « *comme quatre* ». Un soir, son voisin de chambre le voyant fatigué, mais travaillant toujours, lui dit : « *Allez vous reposer, don Giuseppe, celui qui travaille trop travaille moins bien.* »

– *Oui, oui, don Francesco, vous avez raison, allez au lit et dormez bien !* »

C'est avec raison que le successeur de Mgr Zinelli, Mgr Santanella dira bientôt à ses prêtres : « *Au milieu de nous, souvenez-vous-en, nous avons un saint.* » Sa sainteté saute aux yeux de tous, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est nommé évêque de Mantoue par Léon XIII en 1884. Désormais, il ne sera plus seulement enfant de l'Église, mais il en sera le gardien, comme son patron saint Joseph, dont il est la fidèle image, était gardien de la Sainte Famille. Protecteur de sa virginité, de sa divine vérité contre les fausses doctrines inspirées par le diable.

SUR LE SIÈGE DE MANTOUE.

Pendant neuf ans, il déploie à Mantoue une activité débordante pour relever ce diocèse de l'état lamentable où l'ont plongé les idées révolutionnaires et franc-maçonnnes, tant capitalistes que socialistes.

Les évêques précédents s'y sont acharnés sans succès, mais avec lui, c'est différent.

Il commence par relever son séminaire qui était réduit à rien : un prêtre et un diacre à ordonner ! L'année suivante, ils sont cent quarante-sept séminaristes. Tournée pastorale, synode, renouvellement de l'enseignement catéchétique, il est sur tous les fronts pour, déjà, restaurer tout son diocèse dans le Christ. En même temps, il poursuit ses actes de charité continus. Un jour, sa sœur l'appelle :

« *On vient de voler notre pot-au-feu !*

– *Voler ? Non, ce doit être le chat.*

– *Le chat ! C'est impossible, le plat a disparu. Les chats n'emportent pas les plats !*

– *Eh bien ! Le chat... c'est moi. Un pauvre homme est venu, sa femme est malade. Pas moyen de lui préparer un bouillon ; alors je lui ai donné tout fait. Quant au repas, Dieu y pourvoira. »*

Pour faire pièce à la franc-maçonnerie, il développe l'Action catholique. Il la veut « *non un quelconque parti de l'ordre, mais le Parti de Dieu, un mouvement dirigé par Lui où l'on ne se préoccupe point des égoïsmes privés, mais des intérêts suprêmes de la religion, du peuple, de la société* », particulièrement « *du sort des classes laborieuses et de la défense de leurs droits* ». Hors de question de cloisonner vie privée et vie publique, évidemment. Et les résultats sont là : en peu de temps, les œuvres sociales abondent. Et même en dehors de son diocèse, l'évêque sera l'âme de l'œuvre des Comités catholiques italiens.

On commence surtout à saisir la stature de cet homme de Dieu en lisant sa lettre pastorale du 7 février 1887. Il y prend la mesure d'un mal qui commence à s'infiltrer dans l'Église sous prétexte de science. C'est le « *moderne christianisme* » que professent ceux qui « *ayant oublié la folie de la croix* » prétendent que « *les dogmes de la foi doivent s'adapter aux exigences de la nouvelle philosophie* », que « *le droit public de l'âge chrétien doit se présenter timidement devant les grands principes de l'âge moderne et confesser au moins timidement la légitimité de sa défaite* ». Il est le premier évêque en Italie à percer à jour avec une acuité tout à fait géniale cette erreur philosophique qui commence à s'introduire dans le clergé, maladie de l'esprit qui jette le doute sur toutes les affirmations chrétiennes et auquel il portera vingt ans plus tard un coup mortel en condamnant le modernisme. On est en 1887, alors même que le mot de « *modernisme* » n'apparaîtra qu'en 1890.

À un tel mal, il indique déjà le remède : l'adhésion la plus stricte au Pape et à l'Église, et la dévotion à la Reine des Victoires qui triomphera par le Rosaire :

« *Parce que la caractéristique de notre temps est l'indocilité de l'esprit qui vise à la destruction des dogmes et la corruption du cœur qui entraîne la subversion de la morale chrétienne, il n'y a pas d'autre moyen pour la défense de la foi et des mœurs que de*

méditer les mystères proposés par le saint Rosaire. » (Lettre au clergé, 21 septembre 1885)

Notre-Dame de Fatima ne dira pas autre chose.

En l'occurrence, la victoire de la Sainte Vierge est que le pape Léon XIII le nomme cardinal le 12 juin 1893, en témoignage de sa grande estime, puis trois jours après, patriarche de Venise.

LES CLOCHES DE LA DÉLIVRANCE.

La franc-maçonnerie sait à qui elle a affaire, et lui refusera pendant quinze mois l'*exequatur*, c'est-à-dire l'autorisation de prendre possession de son diocèse. Mais à peine le gouvernement Crispi a-t-il cédé, le 5 septembre 1894, le patriarche envoie une lettre pastorale qui n'est rien d'autre qu'une déclaration de guerre au culte de l'homme sous toutes ses formes. Le cardinal voit se dresser, à l'horizon de ce siècle rebelle à son Dieu, la grande apostasie universelle prédite par Notre-Seigneur pour la fin des temps.

Après avoir dénoncé l'athéisme bétonné des gouvernements anticléricaux, « crime capital de l'ère moderne », qui désirent « substituer, par un sacrilège, l'homme à Dieu », il dénonce les plus perfides ennemis : les catholiques libéraux. « Nulle race n'est plus dangereuse et, pour s'en convaincre, il suffit de remarquer l'obstination avec laquelle ces catholiques libéraux propagent leurs fausses doctrines, prétendant amener l'Église à leur manière de penser. »

La foi « est menacée, plus encore que par la négation ouverte de l'incrédule, par l'astuce et le mensonge de ce perfide catholicisme libéral qui, s'arrêtant à peine au bord de l'erreur condamnée, s'efforce d'apparaître comme suivant une doctrine très pure [...]. Le prêtre conscient de sa mission doit dévoiler leurs trames perfides, leurs méchants desseins » et « combattre, non avec des compromissions, mais avec courage ; non en secret, mais en public ; non à portes closes, mais à ciel ouvert ».

Fait extraordinaire, comme une approbation du Ciel : les cloches de l'église où était conservée la dépouille de saint Laurent Justinien, premier patriarche de Venise, se mirent à sonner toutes seules dans la nuit du 4 au 5 septembre 1894, et quelques heures après, on apprenait que l'*exequatur* était accordé.

Dès le 24 novembre, jour de son entrée triomphale à Venise, il conçoit le dessein de déloger les franc-maçons de la municipalité aux prochaines élections, car pour lui, « combattre la maçonnerie est une œuvre religieuse et éminemment sociale » (29 août 1896).

C'est lui qui organise toute l'offensive, par exemple en écrivant deux cents lettres de sa main en trois jours pour faire prier les prêtres, les religieuses, etc., à l'approche des élections. Et la journée du 28 juillet 1895 est un succès retentissant ! D'un seul coup Venise retrouve les crucifix dans les hôpitaux, l'enseignement

catholique à l'école, les processions publiques avec les autorités civiles, etc. Bref, il rétablit le règne du Christ pour « que sa pensée gouverne nos intelligences, que sa morale gouverne les mœurs, sa vérité nos institutions, sa justice notre législation, son culte notre religion, sa vie notre vie » (Congrès eucharistique de 1897).

Plus encore qu'à Mantoue, il se tient au courant des progrès du modernisme et fait une étude spéciale des œuvres de l'abbé Loisy. Dès ces années 1895, il connaît à fond la doctrine des modernistes et, bien sûr, il réprovoque avec force les affirmations contraires à la foi...

Le cardinal Sarto est aussi à la pointe du combat concernant l'action sociale en Italie. En particulier, il est l'âme de l'Œuvre des Congrès, qui regroupe les catholiques sociaux italiens, et c'est dans ce contexte qu'il se rend compte que toute une partie du clergé italien adopte les idées socialistes de Lamennais. Le cas emblématique est celui de don Murri, un jeune prêtre italien enthousiaste et séduisant, version italienne de Lamennais, auquel d'ailleurs il se comparait volontiers. Fondateur de la Fédération d'Universitaires Catholiques Italiens (FUCI), ce mouvement dont l'abbé Montini, futur Paul VI, sera l'aumônier trente ans plus tard, don Murri profitait des ouvertures faites par Léon XIII pour établir une démocratie chrétienne selon la doctrine de l'abbé Toniolo.

« Au lieu de l'ancienne lutte "Pour Dieu, pour la Patrie et pour les pauvres", menée par les catholiques sous la direction de leurs évêques, le fondateur de la FUCI soufflait un enthousiasme révolutionnaire : "Tout pour le Peuple et par le Peuple." » (cf. LA GRANDE APOSTASIE, CRC n° 97, octobre 1975) Il rompait avec la réaction catholique et lançait les fidèles dans la révolution aux côtés des socialistes. Léon XIII ayant laissé faire, la tension au sein de l'Action catholique italienne était à son comble. Don Murri et ses jeunes gens contraignirent le comte Paganuzzi, président de l'Œuvre des Congrès, à démissionner, au grand déplaisir du cardinal Sarto.

Ce dernier saisit très bien l'ambiguïté qui désorientait les catholiques sociaux : sous le nom de justice sociale, le clergé ne prêchait plus l'effort de vertu personnel aux patrons et aux ouvriers comme autrefois, mais prétendait imposer les revendications du peuple souverain et libre à l'État démocratique. Mais, rappelle le cardinal Sarto : « Dans le langage de l'Écriture, comme dans celui de tous les peuples, la condition libre par excellence, la plus en opposition avec l'esclavage, c'est la condition filiale. » Et non pas l'égalité démocratique, qui n'existe pas. « Mais cette condition est subordonnée à l'obéissance [...]. Devenir libre ne signifie donc pas sortir du rang des esclaves pour rentrer en celui des rebelles, mais secouer le joug d'un maître pour passer sous l'autorité d'un père. »

Sur tous les fronts où les idées libérales et révo-

lutionnaires assaillent l'Église, le cardinal Sarto a une claire vision du champ de bataille et une doctrine inébranlable qui peut sauver l'Église de la tentation d'apostasie dans laquelle l'a plongée le libéralisme de Léon XIII.

L'ÉLECTION DE CELUI QUE JÉSUS AIME.

Ce n'est pas tout. Ce saint pratique la pauvreté effective autant que de cœur pour aider les pauvres : « *Je ne serai heureux que quand je serai le dernier mendiant de Venise* », disait-il. Il en était souvent réduit à emprunter quelques centaines de liras pour subvenir aux frais de sa propre maison, tant sa charité l'avait démuné. Aussi expliquait-il à un curé dans le besoin : « *J'ai honte de répondre à votre appel par cette mince offrande, mais je ne puis faire plus. Si, à Mantoue, j'ai été pauvre, ici, je suis le roi des gueux !* »

Cependant, il a été à maintes reprises l'objet de prédictions selon lesquelles il serait Pape, comme le rappelle notre Père dans la CRC n°237, de novembre 1987.

Par exemple, au temps où il n'était que simple vicaire à Tombolo :

« *Les vicaires des paroisses voisines, connaissant son activité qui tenait du prodige, l'avaient appelé "le vicaire des vicaires". Ils s'amusent de ce surnom, et don Sarto en riait volontiers avec eux. Un jour qu'ils s'étaient particulièrement égayés, don Sarto, mettant le poing de sa main droite dans le creux de sa main gauche, leur dit :*

– *Vicaires, vous devrez venir ici une fois ou l'autre !*

– *Quel orgueil ! Mais nous serons bientôt curés !* s'écria le vicaire de Galliera, le plus joyeux de tous.

– *Et les curés aussi viendront,* riposte don Sarto, en répétant son geste.

– *Oui, oui, et nous verrons également les évêques sous vos ordres,* dirent-ils d'un ton railleur.

– *Oui, les évêques sous les ordres du "vicaire des vicaires",* conclut don Sarto, moitié sérieux, moitié plaisant. Et tous les interlocuteurs rirent de plus belle. »

Une autre fois, un prêtre raconte : « *J'accompagnais Mgr Sarto à la maison des Pères jésuites où résidait un frère coadjuteur très simple et bon, nommé Tacchini. Celui-ci, chaque fois qu'il voyait l'évêque, disait :*

– *Voilà un SARTO qui ajustera bien les vêtements de l'Église [sarto, en italien, signifie "tailleur"]. Il sera d'abord cardinal, puis patriarche, puis pape.*

– *Erreur évidente,* dit un jour Mgr Sarto, *car, en tout cas, je serais d'abord patriarche, et ensuite cardinal !*

– *Non,* insista le frère Tacchini, *il sera d'abord cardinal, ensuite patriarche, et enfin... il sera pape.* » (Dal-Gal, *PIE X*, p. 226)

Ce qui fut !

Il faut lire sa biographie par le R. P. Dal-Gal pour

se rendre compte de son humilité, de son alacrité, de sa science en tous domaines, de son amour de Jésus-Hostie, de son ardeur à lui reconquérir tous les cœurs égarés, de sa dévotion pour les saints.

Mais notre Père est véritablement entré dans l'âme de ce saint en montrant qu'il avait vu venir le grand siècle de l'apostasie. Ce fut là la cause profonde de son agonie au moment de son élection.

« *En 1903, une pieuse fille, Paola, vivait à Rome dans le couvent de Saint-Joseph-de-Cluny [...]. Elle y était entrée quelques années auparavant, en offrant sa vie pour l'Église et pour l'élection du futur Pape [...]. Pendant les dernières années de sa courte existence, elle eut des visions, concernant surtout l'Église, la Papauté et la France [...].*

« *Plusieurs fois, elle prononça l'éloge du futur Pape, qui "mène la vie d'un saint, d'un pauvre et d'un ardent ministre du sanctuaire". En mai 1901, elle dit même : "Le nouveau Pape sera Pie, Pie de nom et de fait ; sa vie sera une copie de celle de Jésus : pauvreté et dignité."* » (CRC n° 245, juillet-août 1988)

Elle prédit la mort de Léon XIII en 1903.

« *Mais voici, avec le 2 août, l'ouverture du conclave. Paola croit voir les anges qui conduisent les cardinaux, chacun à sa place. Elle ajoute : "Dans la cellule où est celui que Jésus aime, c'est un enfer. Les démons, comme des bêtes féroces, veulent l'étouffer. Il souffre à faire pitié même aux pierres, et ne se plaint pas. Il est tout occupé à prier pour l'Église et ne dit pas autre chose que : JÉSUS, ME VOICI PRÊT À FAIRE VOTRE SAINTE VOLONTÉ."*

« *Le 3 août fut une journée de vives douleurs pour Paola. Dans la soirée, elle recommanda de "prier beaucoup pour le nouvel élu qui vient d'avoir la majorité des voix. Sa profonde humilité le fait suer comme du sang ; il se sent mourir, il gémit comme Jésus dans le Jardin, et prosterné dans sa cellule, il ne prend pas de repos, à peine de la nourriture... Quelle nuit terrible ! L'enfer est en furie, surtout les démons qui s'acharnent contre l'Église de France."* »

De fait, Mgr Merry del Val, le camerlingue du conclave, a raconté dans ses *MÉMOIRES* dans quelle agonie il avait trouvé le cardinal Sarto au moment de lui demander de la part du cardinal-doyen d'accepter la charge du souverain pontificat.

« *Le 4 août fut le jour décisif. À 7 heures du matin, Paola annonce que l'élection est faite : "C'est celui de Venise, c'est le cardinal Joseph, celui qu'elle attendait tant, mais auquel le monde ne pensait pas ; c'est le saint annoncé, l'élu de Jésus."* Elle insista sur ces pensées, remercia Dieu d'un tel choix et ajouta : « *Maintenant, mon sacrifice est accompli. Faites de moi ce que vous voudrez.* » Et elle mourut dans les heures qui suivirent.

Effectivement, le cardinal Sarto s'était rendu

aux objurgations des cardinaux malgré son angoisse extrême : *« S'il n'est pas possible que ce calice s'éloigne de moi, que la volonté de Dieu soit faite ! J'accepte ce Pontificat comme une croix. »*

« Parce que les Papes qui ont le plus souffert en ce siècle pour l'Église ont porté le nom de Pie, je prendrai ce nom. » Angoisse profonde qui contraste avec l'optimisme de son prédécesseur.

LE SALUT PAR L'IMMACULÉE

Cependant, à peine avait-il accepté cette croix qu'il la porta avec une énergie incroyable et décida de lutter pied à pied contre cet esprit d'apostasie qui infiltrait de plus en plus ouvertement l'Église. Dès sa première encyclique *E SUPREMI APOSTOLATUS*, du 4 octobre 1903, il dénonce le mal sans ambages ; c'est, avec soixante ans d'avance, la condamnation mot à mot du discours de "saint Paul VI" déclarant que l'Église a plus que quiconque le culte de l'Homme qui se fait Dieu :

« Vraiment qui pèse ces choses – cette apostasie rampante dont il vient d'expliquer qu'elle était la cause de son agonie – doit nécessairement et fermement craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le signe annonciateur des maux annoncés pour les derniers temps et comme leur prise de contact avec la terre et que véritablement le fils de perdition dont parle l'Apôtre n'ait déjà fait son avènement parmi nous. »

« L'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu. C'est à tel point que, impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de Sa Majesté et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. Il siège dans le temple de Dieu, où il se montre comme s'il était Dieu lui-même. »

Ce sont les paroles mêmes de l'Apôtre aux Thésaloniciens (cf. 2 Th 2,4) qui annoncent les temps de la grande Apostasie où l'Antichrist lui-même se fera adorer dans le Temple de Dieu comme étant Dieu lui-même ! Voilà ce que Pie X voit s'accomplir.

Ce nonobstant, il déclare qu'il mettra toute son énergie à TOUT RESTAURER DANS LE CHRIST, par la médiation de Notre-Dame du Rosaire qu'il invoque à la fin de son encyclique, publiée au mois d'octobre, mois du saint Rosaire.

Car c'est par l'Immaculée Conception que viendra la victoire. Le Pape, qui développe une activité prodigieuse, l'annonce dans sa deuxième encyclique, en six mois ! du 2 février 1904, *AD DIEM ILLUM LÆTIS-SIMUM*, publiée à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par "l'angélique Pie IX". C'est un monument de doctrine mariale qui annonce, avec treize années d'avance, l'intervention de Notre-Dame à Fatima. Cette doctrine est

véritablement le fond du cœur de saint Pie X, car il est clair que si Pie X a accepté la tiare malgré l'horreur qu'il avait de ce combat qu'il aurait à mener contre Satan lui-même, c'est parce qu'il avait au cœur une ardente dévotion à la Vierge Marie et l'absolue certitude de sa victoire. Ce document fondateur de son pontificat répond par avance à toute la théologie antimariale de Vatican II, disons-le une fois pour toutes.

Après avoir rappelé le flot de grâces que valut à l'Église la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, à savoir les apparitions de Notre-Dame elle-même à Lourdes et le concile Vatican I, il ajoute : *« Tant et de si insignes bienfaits accordés par Dieu sur les pieuses sollicitations de Marie, durant les cinquante années qui vont finir, ne doivent-ils pas nous faire espérer le salut pour un temps plus prochain que nous ne l'avions cru ? [Treize ans avant Fatima !] Aussi bien est-ce comme une loi de la Providence divine, l'expérience nous l'apprend, que des dernières extrémités du mal à la délivrance il n'y a jamais bien loin. »*

Mais pour que cette délivrance arrive, c'est-à-dire pour que tout soit restauré dans le Christ, il faut passer par l'Immaculée, *« car, qui ne tient pour établi qu'il n'est route ni plus sûre ni plus facile que Marie par où les hommes puissent arriver jusqu'à Jésus-Christ ? »*

De plus, Elle seule a reçu la promesse d'écraser toutes les hérésies, en particulier le rationalisme et le modernisme selon lesquels les dogmes de la foi ne sont que des fables : *« Que les peuples croient et qu'ils professent que la Vierge Marie a été, dès le premier instant de sa conception, préservée de toute souillure : dès lors, il est nécessaire qu'ils admettent, et la faute originelle, et la réhabilitation de l'humanité par Jésus-Christ, et l'Évangile et l'Église, et enfin la loi de la souffrance : en vertu de quoi tout ce qu'il y a de rationalisme et de matérialisme au monde est arraché par la racine et détruit. »*

De même, l'anarchisme qui répudie *« tout respect et toute obéissance à l'égard de l'autorité de l'Église, voire même de tout pouvoir humain »* est dissipé *« par le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, par l'obligation qu'il impose de reconnaître à l'Église un pouvoir, devant lequel non seulement la volonté ait à plier, mais encore l'esprit. Car c'est par l'effet d'une soumission de ce genre que le peuple chrétien adresse cette louange à la Vierge : "Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous." »*

C'est déjà la condamnation des doctrines de l'abbé Murri et du Sillon de Marc Sangnier, comme nous allons le dire.

« Il y a cinquante ans [après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception] on vit, Nous l'avons rappelé, une abondance incroyable de grâces se répandre sur la terre [...]. QU'EST-CE DONC QUI

NOUS EMPÊCHE D'ATTENDRE QUELQUE CHOSE DE MIEUX ENCORE POUR L'AVENIR ? » Mieux que Lourdes ? Mieux que Lourdes ! Mieux que le premier concile du Vatican ? Mieux que le premier concile du Vatican !

« Certes, Nous traversons une époque funeste, cependant, du milieu de ce qu'on peut appeler un déluge de maux, l'œil contemple, semblable à un arc-en-ciel, la Vierge très clément, arbitre de paix entre Dieu et les hommes. » Voilà ce que faisait briller le pape Pie X en 1904 ; voilà ce qui, de fait, physiquement, brillera à la Cova da Iria à la vue de soixante-dix mille pèlerins ! Il était vraiment prophète. « *Que la tempête se déchaîne donc, et qu'une nuit épaisse enveloppe le ciel : nul ne doit trembler. La vue de Marie apaisera Dieu et il pardonnera.* »

Au principe même de son pontificat, Pie X place donc la Vierge Marie. Ne confia-t-il pas un jour, lui qui récitait chaque jour son chapelet :

« *Je me suis toujours senti uni à Marie par des liens très étroits, et j'ai toujours trouvé dans l'Immaculée l'appui nécessaire dans les heures difficiles que j'ai traversées.* » Et une autre fois : « *Vous vous sentirez toujours tranquille et sûr quand vous vous placerez sous la protection de la Madone.* »

L'ÉGOUT COLLECTEUR DE TOUTES LES HÉRÉSIES

Le génie de ce Pape éclate dans la manière dont il s'attaque au modernisme, perversion rampante et sournoise de la foi catholique. Les modernistes le croyaient incapable d'intervenir dans des questions exégétiques et scientifiques.

En fait, ce paysan prétendument ignorant avait déjà lu les œuvres des principaux modernistes : Loisy, Tyrrel, Le Roy, ou Buonaiuti. Il savait fort bien leur manière de louvoyer avec la hiérarchie et de corrompre le dogme de la foi. Dès le 16 décembre, il inscrit à l'Index cinq livres de Loisy, malgré l'intervention de deux évêques favorables au modernisme qui agirent auprès du gouvernement Combes et provoquèrent une intervention diplomatique. C'était mal connaître Pie X ! Léon XIII était mort et bien mort ! Puis viendra le tour des ouvrages de Houtin, de Laberthonnière, d'Édouard Le Roy, du roman de Fogazzaro en 1906. Les uns après les autres, les modernistes sont débusqués.

Ainsi, lorsque l'encyclique *PASCENDI* dénoncera leurs doctrines perfides, tous ces auteurs ne pourront plus jouer les innocents. Ils auront déjà été démasqués par Rome.

Le 17 avril 1907, Pie X prononce une allocution consistoriale qui annonce la condamnation proche : « *La guerre terrible, celle qui tire des larmes, est celle qui provient de cette aberration des esprits qui fait méconnaître* [les doctrines de l'Église] *et répéter*

dans le monde le cri de révolte pour lequel les anges rebelles ont été chassés du Ciel.

« *Et rebelles ne sont que trop ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme, sur le retour à l'Évangile pur [...], sur l'émancipation de l'Église [...], enfin sur l'adaptation aux temps présents en toutes choses, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, très indulgente envers les incroyants, mais qui ouvre à tous la voie de la ruine éternelle* »... c'est-à-dire de l'enfer ! Tout le programme de Vatican II, dénoncé soixante ans à l'avance !

« *Nous qui devons défendre de toutes nos forces le dépôt qui nous a été confié, n'avons-Nous pas raison d'être angoissé devant cet assaut qui n'est pas une hérésie, mais le résumé de toutes les hérésies qui tendent à ébranler les fondements de la foi et à anéantir le christianisme ?*

« *Oui, l'anéantissement du christianisme ! Car la Sainte Écriture n'est plus, pour ces hérétiques modernes, la source de toutes les vérités qui appartiennent à la foi, mais un livre quelconque ; l'inspiration des Livres saints se réduit pour eux aux doctrines dogmatiques entendues à leur façon et assez semblables à l'inspiration poétique d'Eschyle ou d'Homère. L'Église est l'interprète légitime de la Bible, mais ils la soumettent à une prétendue science critique qui s'impose à la théologie et la rend esclave. Quant à la tradition de l'Église, tout est relatif et sujet au changement, ce qui ramène à rien l'autorité des saints Pères. Tout cela, et mille autres erreurs, ils le propagent dans leurs brochures, leurs revues, leurs ouvrages ascétiques, jusque dans le roman [allusion à *IL SANTO*, de Fogazzaro], et en termes ambigus, d'une manière nébuleuse, afin d'éviter une condamnation et de prendre les naïfs dans leurs filets.* »

Ce discours inflexible contre l'hérésie est suivi, le 3 juillet 1907, du décret *LAMENTABILI SANE EXITU* énumérant soixante-cinq des erreurs les plus essentielles des modernistes, dont la plupart sont issues des livres de Loisy, que l'on retrouve aujourd'hui dans l'encyclopédie *JÉSUS* de Mgr Doré :

« 13. *Ce sont les Évangélistes eux-mêmes et les chrétiens de la seconde et de la troisième génération qui ont artificiellement élaboré les paraboles évangéliques, et ont ainsi rendu raison du peu de fruit de la prédication du Christ chez les juifs.* »

Jésus-Christ ayant échoué dans sa prédication, les Évangélistes se sont débrouillés pour inventer des paraboles pour faire comprendre aux gens que Jésus était quand même Dieu, même s'il a échoué.

« 14. *En beaucoup de récits, les Évangélistes ont rapporté, non pas tant ce qui est vrai que ce qu'ils ont estimé, quoique faux, plus profitable aux lecteurs.* »

Par exemple, Jésus n'a pas mangé de pain après

sa Résurrection. Les Évangélistes ont inventé cette légende pour faire comprendre aux gens que Jésus était vivant alors que tout le monde le savait mort. C'est une image prise dans notre vie quotidienne pour dire... l'inexprimable. Benoît XVI écrira, en parfait moderniste, que « *pour les témoins qui avaient rencontré le Ressuscité, cela n'était pas facile à exprimer* », ou encore « *qu'ici Luc, en son zèle apologétique, aurait exagéré* » (cf. *IL EST RESSUSCITÉ* n° 110, p. 6 et 7). On croirait qu'il a copié cette proposition condamnée par le décret de saint Pie X :

« 36. *La résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait d'ordre historique, mais un fait d'ordre purement surnaturel, ni démontré, ni démontrable, que la conscience chrétienne a peu à peu déduit d'autres faits.* » Anathema sit !

Évidemment, ce décret sera accueilli par des torrents d'injures par les modernistes comme par leurs amis francs-maçons qui y voyaient avec raison un nouveau SYLLABUS. Les modernistes ont l'audace de se réunir en août à Molveno, dans le Trentin, pour organiser leur résistance. Sont présents : von Hügel, Fogazzaro, Murri, Houtin, Sabatier, Buonaiuti. Loisy et Tyrrel se sont fait représenter... Ils savent qu'ils vont se faire écraser par Pie X et protestent de leur innocence dans une lettre ouverte au Pape, *CE QUE NOUS VOULONS*. Mais en secret, ils ont décidé de dissimuler leur révolte en demeurant dans l'Église... pour la "réformer".

Pie X le sait et il précipite la publication de son encyclique *PASCENDI DOMINICI GREGIS*, le 8 septembre 1907, jour de la Nativité de la Sainte Vierge. C'est « *la plus grande, la plus importante encyclique qu'ait jamais adressée un Pape à ses frères dans l'épiscopat du monde entier*, affirme notre Père. *C'est l'explication systématique, complète, indiscutable, de l'erreur moderniste en son fond et sous tous ses aspects.* » (CRC n° 96)

Il faut se rendre compte que jusque-là, les modernistes prenaient garde de ne pas affirmer toutes leurs thèses d'un seul coup. Il s'agissait de les faire passer petit à petit dans les esprits en jouant au maximum sur la confusion, les nuances et ambiguïtés, pour faire passer des idées de plus en plus osées, touchant non seulement une partie de la doctrine catholique, comme dans les hérésies passées, mais tout l'ensemble du dogme de la foi. D'où la désignation du modernisme comme « *égout collecteur de toutes les hérésies* ». En effet, chaque moderniste attaquait la foi catholique dans sa spécialité : histoire, exégèse, philosophie, etc. Cela rendait d'autant plus difficile l'appréhension de l'ensemble du corps de doctrine moderniste.

Pie X ne se contente donc pas de condamner l'hérésie par le seul argument d'autorité de son magistère suprême ; les modernistes ne pourront pas prétendre qu'on ne les a pas compris. Au contraire, ils

pensent avoir été trahis par l'un des leurs, tellement le Pape analyse leur système avec exactitude. Leur pensée, explique-t-il, s'appuie sur une philosophie kantienne, donc agnostique, selon laquelle, l'homme ne peut rien connaître en dehors du sensible. Donc, pas de monde surnaturel. Mais comme le moderniste ne peut nier le fait religieux, il faudra qu'il l'explique par un besoin subconscient et immanent, c'est-à-dire inné, intrinsèque, du divin. D'où un sentiment religieux, qui unit "en quelque sorte" l'homme à Dieu... Et quand l'âme prend conscience de ce sentiment, c'est "une sorte" de Révélation.

Bref, tout le vocabulaire catholique, tous les dogmes de la foi catholique vont être transposés dans un nouveau système construit de toute pièce et qui ne fait absolument plus appel à un monde surnaturel existant en dehors de nous. Le Pape entre dans leur raisonnement et le démolit avec tout son réalisme catholique.

Par exemple, au point 54, il explique que les modernistes essaient de rendre concrète l'existence du "sentiment" en parlant de "l'expérience religieuse", aujourd'hui chère aux groupes charismatiques. Le Pape répond : mais "l'expérience", qu'ajoute-t-elle au sentiment ? Rien s'il n'est pas objet de l'intelligence. « *En matière de sentiment religieux et d'expérience religieuse, vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, quelle prudence est nécessaire, quelle science aussi pour diriger la prudence. Vous le savez par votre expérience des âmes, de celles surtout où le sentiment domine. Vous le savez aussi par la lecture des ouvrages ascétiques, ouvrages que les modernistes prisent fort peu, mais qui témoignent d'une science autrement solide que celle qu'ils s'arrogent. En vérité, n'y a-t-il pas une folie, ou tout au moins une souveraine imprudence, à se fier sans nul contrôle à des expériences comme celles que prônent les modernistes ?* » C'est par avance une condamnation de l'imprudence charismatique tellement attirante par son côté sentimental. En réalité, notre religion ne se fonde pas sur un sentiment ou une expérience, mais sur une Vérité révélée hors de laquelle toute religion est sans fondement. C'est pourquoi il peut conclure en toute vérité : « *Le premier pas a été fait par le protestantisme [et le libre arbitre], le second est fait par le modernisme [qui fait de la religion une fable, au sens propre], le troisième mènera à l'athéisme.* » Nous y sommes aujourd'hui !

Le génie de ce Pape éclate à tous les paragraphes de cette encyclique où non seulement il détruit le système de pensée moderniste, mais où il prévoit aussi leur réaction logique. Car le Pape n'est pas dupe :

« *Ils vont leur chemin : réprimandés et condamnés, ils vont toujours, dissimulant sous des dehors menteurs de soumission une audace sans bornes. Ils*

courbent hypocritement la tête, pendant que, de toutes leurs pensées, de toutes leurs énergies, ils poursuivent plus audacieusement que jamais le plan tracé.

« *Cela est chez eux une volonté et une tactique* », dénonce saint Pie X, qui consiste « *à stimuler l'autorité, plutôt qu'à la détruire* », et à « *rester au sein de l'Église pour y travailler à modifier peu à peu la conscience commune* ».

Quelle clairvoyance ! « *Cette dénonciation et la condamnation qui l'accompagne, commente notre Père, rendent dès lors impossible toute participation au modernisme de quiconque se prétend encore membre de l'Église. Il faut choisir ! Et puisque les sectateurs de l'hérésie font précisément profession de ne pas choisir, mais de demeurer pour séduire et conquérir du dedans l'Église de Dieu, saint Pie X, armé de la force d'En-Haut, les recherchera, les dénoncera au peuple fidèle qu'ils abusent et corrompent, les excommuniera sans pitié. Pour sauver l'Église !* » (CRC n° 96) Loisy sera excommunié le 7 mars 1908, Tyrrel, d'abord sécularisé en 1906, sera exclu des sacrements en octobre 1907. Tous les obstinés seront frappés sans merci. Mais Pie X sait très bien que nombre de modernistes se feront plus discrets, n'en penseront pas moins, et dès qu'ils le pourront, reprendront la diffusion de leurs idées.

D'où l'institution d'un *SERMENT ANTIMODERNISTE*, le 1^{er} septembre 1910, par le *motu proprio SACRORUM ANTISTITUM*. Désormais, tous ceux qui auront des fonctions séculières ou régulières dans l'Église devront prêter un serment qui, sous forme ramassée, rejette les assertions modernistes. Ce serment, notre Père lui-même le prêtera avant d'être ordonné sous-diacre, et une nouvelle fois lorsqu'il sera nommé curé de Villemaur. C'est Paul VI qui le supprimera en 1967, sous prétexte que le modernisme n'existait plus !

Comme le disait le philosophe italien Giovanni Gentile dans le journal *LA CRITICA* du 20 mai 1908 :

« *L'auteur de l'encyclique a pénétré jusqu'au fond et très exactement interprété la doctrine répandue dans les exigences philosophiques, théologiques, apologetiques, historiques, critiques, sociales du modernisme et l'on peut dire qu'il l'a jugée d'un point de vue supérieur. Quant aux ripostes de Loisy, elles font piètre figure en face de la philosophie qui s'exprime dans l'encyclique.* »

Il est désormais impossible de croire en la bonne foi des modernistes, saint Pie X le montre lumineusement par des arguments imparables. Il est d'ailleurs à noter que s'ils avaient été aussi impartiaux dans leur foi qu'ils le proclamaient, les modernistes auraient été ébranlés par la réputation de sainteté de Pie X lui-même. Car ce saint Pontife rayonnait en toutes ses actions la charité du Christ jusqu'à réitérer les miracles du Sauveur, preuve s'il en était besoin que

l'on pouvait croire à ceux de l'Évangile sans faire appel à une invention subconsciente de la communauté primitive. Qu'on en juge par ces quelques exemples, tirés de l'admirable biographie de Pie X par le R. P. Dal-Gal :

« *Le 19 juin 1945, un vieux Camérier d'honneur, de cape et d'épée, nous faisait parvenir le témoignage suivant :*

« *Un jour que j'étais de service à Saint-Pierre, en traversant la salle du Trône, au milieu de rangées de fidèles, presque tous Italiens, la mère d'une fillette aveugle sollicita de Sa Sainteté, pour celle-ci, une bénédiction particulière.*

« *Le Saint-Père s'arrêta, il prit à la dérobée un peu de salive et fit une onction sur les yeux de la petite aveugle. La fillette cria tout à coup : "Maman, je vois ! je vois !"*

« *Le Saint Pontife imposa à tous le silence et nous recommanda à nous, Camériers l'accompagnant, avant d'entrer dans ses appartements, après sa bénédiction, de n'en parler à personne.* »

« *Une autre fois, un évêque du Brésil avait sa mère malade de la lèpre. Attiré par la renommée de sainteté de Pie X, il se rendit à Rome, dans les premiers mois de 1914, afin d'implorer la guérison de sa mère.*

« *Il insista vivement auprès de Pie X. Celui-ci le pressa de se recommander à la Madone ou à quelque saint. L'évêque lui dit : "Au moins, Très Saint-Père, daignez répéter la parole de Notre-Seigneur : Volo mundare (je le veux, sois purifié)." Pie X répondit : "Volo mundare."*

« *Quand l'évêque rentra au Brésil, il trouva sa mère complètement guérie.* »

Innombrables furent les guérisons qu'il opéra par ses prières et ses bénédictions. Certaines personnes furent même guéries par des songes durant lesquels le saint Pape leur apparaissait de son vivant et les assurait de leur guérison. L'une d'elles, voulant le remercier, ayant à peine pénétré dans la salle d'audience, eut la stupéfaction de l'entendre dire : « *Je t'ai guérie. Sois bonne !* » Ses bas eux-mêmes suffisaient à guérir des malades, ce qui faisait sourire le Pape. Il disait : « *C'est bien amusant. Je mets tous les matins mes bas et je continue à souffrir des pieds. D'autres les mettent et leurs douleurs s'en vont. C'est proprement curieux !* » En toute vérité, le pape Pie X méritait le titre de « doux Christ en terre », comme disait sainte Catherine de Sienne.

LA CONDAMNATION DU SILLON

En condamnant le modernisme, Pie X s'attaquait aussi aux conséquences sociales de cette hérésie selon laquelle « *tracer et prescrire au citoyen une ligne de conduite [et en particulier en politique], sous*

un prétexte quelconque, est un abus de la puissance ecclésiastique [du cléricalisme?], contre lequel c'est un devoir de réagir de toutes ses forces » (n° 28).

Telle était déjà la “politique” de Léon XIII, déclarant « *pernicieuse l'erreur de ceux qui ne distinguent pas assez les affaires sacrées des affaires civiles, et font servir le nom de la religion à patronner des partis politiques* » (encyclique *PER GRATA NOBIS*, aux évêques portugais, du 14 septembre 1886).

Eh bien ! Pie X, lui, condamnera formellement cette affirmation impie et délirante de la démocratie chrétienne dans le deuxième document le plus important de l'histoire moderne de l'Église, la Lettre aux évêques de France *NOTRE CHARGE APOSTOLIQUE*, du 25 août 1910, fête de Saint Louis, date évidemment choisie à dessein. Cette Lettre plus communément appelée “*LETTRE SUR LE SILLON*” « *est un chef-d'œuvre de littérature, disait notre Père, de pensée politique, de pensée morale, de vie religieuse ; c'est un document absolument extraordinaire, dont jamais personne ne parle, sinon quelques intégristes traditionalistes et puis nous* » (Commentaire de la *LETTRE SUR LE SILLON*, 1994). Et pour cause : c'est la condamnation sans appel de toute l'idéologie démocrate-chrétienne qui commence à infester l'Église en 1910.

Marc Sangnier, dont plus personne ne se souvient aujourd'hui si ce n'est à cause de sa condamnation par Pie X, était imbibé de cet esprit. Ce fils de bourgeois de vingt et un ans, aux idées très généreuses, a commencé dès 1893, donc juste après le ralliement à la République décrété par Léon XIII, à vouloir secourir les pauvres ouvriers de Paris, ce qui était très bien. Mais il s'est laissé lui-même gagner par les idées révolutionnaires et, peu à peu, *LE SILLON*, son mouvement fondé en 1899, s'est mué en un projet, en une mystique de révolution radicale de la société pour rendre tous les hommes, chrétiens ou non, fraternels, libres et égaux entre eux. Et grâce à son éloquence et à la fascination qu'il exerçait, il commençait à rallier beaucoup de monde, y compris dans le clergé.

Pie X condamne ce mouvement par un texte magistral qui est une critique implacable de l'hérésie progressiste naissante, utopie d'un monde meilleur fondé sur la démocratie et rassemblant à égalité les hommes de bonne volonté et de toutes croyances.

« *NOTRE CHARGE APOSTOLIQUE Nous fait un devoir de veiller à la pureté de la foi et à l'intégrité de la discipline catholique, de préserver les fidèles des dangers de l'erreur et du mal, surtout quand l'erreur et le mal leur sont présentés dans un langage entraînant, qui, voilant le vague des idées et l'équivoque des expressions sous l'ardeur du sentiment et la sonorité des mots, peut enflammer les cœurs pour des causes séduisantes, mais funestes.* »

Quelles sont ces « *causes séduisantes, mais funestes* » ? Rien d'autre que le **Mouvement d'Animation Spirituelle de la Démocratie Universelle** avant la lettre ! Pie X dénonce la religion du *SILLON*, sa mystique démocratique, en l'expliquant dans le détail pour la démolir ensuite point par point.

Quel est le but du *SILLON* ? « *C'est le rêve [des chefs du Sillon] de changer les bases naturelles et traditionnelles [de la société humaine] et de promettre une cité future édifiée sur d'autres principes, qu'ils osent déclarer plus féconds, plus bienfaisants, que les principes sur lesquels repose la cité chrétienne actuelle.* » Ils veulent donc bâtir une autre cité que celle voulue par Dieu. Et quelles en seront les fondations ? « *La liberté, entendue en ce sens que, sauf en matière de religion [à l'époque, on n'osait pas encore réclamer la liberté religieuse], chaque homme est autonome.* » Principe fondamental absurde et impie dont les sillonnistes tirent qu'aussi bien dans le domaine politique que dans les domaines économique et intellectuel, les hommes doivent chercher leur émancipation. Et donc, refuser l'autorité, l'inégalité sociale, l'obéissance. Ainsi obtiendra-t-on l'égalité parfaite qui est la vraie justice humaine, dans une totale liberté et une grande fraternité.

« 25. *Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le SILLON place une fausse idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, ne s'obéissant qu'à elle-même et capable d'assumer et de porter sans forfaire les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain ; tel un rêve qui entraîne l'homme, sans lumière, sans guide et sans secours, dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions.* » C'est ce que sœur Lucie appellera la “*désorientation diabolique*”.

« 29. *Le souffle de la Révolution, – satanique dans son essence –, a passé par là, et nous pouvons conclure que si les doctrines sociales du SILLON sont erronées, son esprit est dangereux et son éducation funeste.*

« 30. *Mais alors, que devons-nous penser de son action dans l'Église, lui dont le catholicisme est si pointilleux que d'un peu plus, à moins d'embrasser sa cause, on serait à ses yeux un ennemi intérieur du catholicisme et l'on ne comprendrait rien à l'Évangile et à Jésus-Christ ?* » La question est importante, car « *c'est précisément son ardeur catholique qui a valu au SILLON, jusque dans ces derniers temps, de précieux encouragements et d'illustres suffrages* », dans le clergé même, préparé par le ralliement de Léon XIII à la République.

« 31. *D'abord, son catholicisme ne s'accommode que de la forme du gouvernement démocratique, qu'il estime être la plus favorable à l'Église, et se confondre pour ainsi dire avec elle ; il inféode donc sa religion à un parti politique* » et comme les sillonnistes sont démocrates, lorsque l'État franc-maçon a spolié l'Église de ses biens en 1905, ils n'ont pas bougé le petit doigt, tandis que l'*ACTION FRANÇAISE* était le fer de lance de la résistance.

C'est ce qu'explique le Pape : « *C'est précisément parce que la religion doit dominer tous les partis, c'est en invoquant ce principe que le SILLON s'abstient de défendre l'Église attaquée [...]. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a deux hommes dans le sillonniste : l'individu, qui est catholique ; le sillonniste, l'homme d'action, qui est neutre.* » Sous le nom de libéralisme, c'est une trahison !

Qui conduit au MASDU : un moment vint où le SILLON « *laissa à chacun sa religion ou sa philosophie. Il cessa lui-même de se qualifier de "catholique" et, à la formule : "La démocratie sera catholique", il substitua cette autre : "La démocratie ne sera pas anticatholique", pas plus d'ailleurs qu'antijuive ou antibouddhiste. Ce fut l'époque du "plus grand Sillon". On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demanda que d'embrasser le même idéal social, de respecter toutes les croyances et d'apporter un certain appoint de forces morales.* »

Les chefs du Sillon « *demandent donc à tous ceux qui veulent transformer la société présente dans le sens de la démocratie de ne pas se repousser mutuellement à cause des convictions philosophiques ou religieuses qui peuvent les séparer, mais de marcher la main dans la main, non pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles. Peut-être sur ce terrain de l'émulation entre âmes attachées à différentes convictions religieuses ou philosophiques l'union pourra se réaliser.* » (Marc Sangnier, DISCOURS DE ROUEN, 1907)

À entendre Marc Sangnier : « *Tous, catholiques, protestants et libres penseurs, auront à cœur d'armer la jeunesse non pas pour une lutte fratricide, mais pour une généreuse émulation sur le terrain des vertus sociales et civiques.* » (Paris, mai 1910) Tout le projet de Paul VI est déjà là : celui d'un grand mouvement d'animation spirituelle qui ira chercher ses énergies dans toutes les religions, chacun dans la sienne, sans plus de lutte, pour construire la démocratie universelle puisque c'est là le but avoué du SILLON.

« 37. *Que faut-il penser de ce respect de toutes les erreurs et de l'invitation étrange, faite par un catholique à tous les dissidents, de fortifier leurs*

convictions par l'étude et d'en faire des sources toujours plus abondantes de forces nouvelles ? Que faut-il penser d'une association où toutes les religions et même la libre-pensée peuvent se manifester hautement à leur aise ? [...] Que penser, enfin, d'un catholique qui, en entrant dans son cercle d'études, laisse son catholicisme à la porte, pour ne pas effrayer les camarades qui [citation de Sangnier :] "rêvant d'une action sociale désintéressée, répugnent de la faire servir au triomphe d'intérêts, de coteries ou même de convictions quelles qu'elles soient" ? » Même catholiques !

« 38. *Étrange insinuation, vraiment ! On craint que l'Église ne profite de l'action sociale du SILLON dans un but égoïste et intéressé, comme si tout ce qui profite à l'Église ne profitait pas à l'humanité !*

« *Mais, plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Église catholique "le règne de la justice et de l'amour", avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un généreux idéalisme et des forces morales prises "où ils peuvent".*

« *Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Église, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du Ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme ; quand on songe, disons-Nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-ils produire ? Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration ? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs de masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que LE SILLON convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère. »*

La vérité est que la doctrine sillonniste « *ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Église universelle qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle*

pour l'esprit, ni frein pour les passions et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent».

Au contraire, à ce flot de l'apostasie ne peut résister que la sainte tradition de l'Église, défendue par des prêtres formés à l'école de Pie X, et c'est la conclusion de ce texte qui sera la ligne de conduite de notre bien-aimé Père, quarante ans plus tard :

«44. Pendant que vos prêtres se livreront avec ardeur au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Église, et aux œuvres de charité proprement dites, écrit-il aux évêques, vous en choisirez quelques-uns, actifs et d'esprit pondéré, munis des grades de docteur en philosophie et en théologie et possédant parfaitement l'histoire de la civilisation antique et moderne, et vous les appliquerez aux études moins élevées et plus pratiques de la science sociale, pour les mettre, en temps opportun, à la tête de vos œuvres d'action catholique. Toutefois, que ces prêtres ne se laissent pas égarer, dans le dédale des opinions contemporaines, par le mirage d'une fausse démocratie ; qu'ils n'empruntent pas à la rhétorique des pires ennemis de l'Église et du peuple un langage emphatique plein de promesses aussi sonores qu'irréalisables. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que, de tout temps, l'Église et l'État, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; que l'Église, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine : car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes.»

CONCLUSION

Pie X s'est opposé à cette montée de l'apostasie de toute la force de son autorité, mais il savait que cette épouvantable révolte de l'homme contre Dieu appelait les plus grands châtements.

C'est pourquoi il empêcha tant qu'il put la ruine de l'Église conduite par l'hérésie progressiste et moderniste, en lançant ses anathèmes pour conjurer toute désorientation diabolique et en cherchant à «*TOUT RESTAURER DANS LE CHRIST*». Mais «*le monde n'en a pas fait cas*». Pire : «*Ils l'ont assassiné*» (CRC n°96, p. 14 ; septembre 1975, vingt-cinq ans avant la divulgation du troisième Secret !). «*Comme saint Augustin le dit des juifs qui firent crucifier*

Jésus, ils l'ont tué par leurs langues mensongères.» Ainsi firent les libéraux faussement catholiques, les démocrates prétendument chrétiens, les modernistes apparemment croyants. Première réalisation anticipée, figurative, au début du siècle, du troisième Secret de Fatima, Pie X, «*Évêque vêtu de Blanc*», homme seul, même si un groupe de disciples fidèles et d'âmes saintes l'ont accompagné jusqu'au bout, s'est heurté à ces trois groupes d'hommes ennemis : les ambitieux, les chimériques et les apostats. Depuis le laisser-aller du règne précédent ils étaient trop nombreux, ils occupaient trop de places élevées – Loisy lui-même, le nouvel Arius, n'avait-il pas failli être évêque ? – ils étaient trop soutenus par l'ennemi du dehors, la toute-puissante franc-maçonnerie, pour n'être pas en mesure d'étouffer cette lumière, d'emprisonner cette énergie en action dans un réseau d'intrigues, dans le piège mortel.

Les dernières paroles de Pie X, au consistoire du 27 mai et dans son exhortation du 2 août 1914, comme les dernières photos que nous avons de lui, montrent le cœur mortellement blessé, le visage ravagé du prophète qui a reçu ces coups dans la maison de ses frères...

Prophète, il le fut en prédisant, dès 1906, le malheur qui s'abattra sur le monde : au cardinal Merry del Val, en 1911, il dit avec angoisse : «*Éminence, les choses vont mal ! La Grande Guerre arrive...*» Et encore ceci, d'une stupéfiante précision : «*Je plains mon successeur ! Je n'y assisterai pas ; mais c'est malheureusement vrai que Religio depopulata est imminente... Éminence, nous ne passerons pas 1914.*»

Affligé de douleurs et de peines, il se savait impuissant à éviter la conflagration mondiale. Alors, se tournant vers Dieu, «*il l'implorait en ces termes : "Seigneur, prenez ma misérable vie, mais arrêtez le massacre de tant de mes enfants."* Puis, quand le sang commença à couler aux quatre coins cardinaux de l'Europe, il se consacra en victime sainte avec les soldats tombant au champ d'honneur : «*J'offre en holocauste ma misérable vie pour empêcher le massacre de tant de mes enfants*», répétait-il en pleurant.

«*Ainsi mourut le saint pape Pie X [ignis ardens], comme l'un des premiers héros de cette guerre par laquelle le Bon Dieu allait purifier le monde de son orgueil et de ses crimes, au prix du sang de millions de victimes consentantes... le 20 août 1914.*» (CRC n° 308, décembre 1994, p. 2)

Moins de trois années plus tard, comme en réponse à cette Victime d'agréable odeur, dont la doctrine demeurait comme une pierre d'attente pour le relèvement de l'Église, Notre-Dame descendait du Ciel pour faire cesser la guerre et sauver les âmes de l'Enfer.

(père Bruno de Jésus-Marie.



REGINA PACIS, ORA PRO NOBIS!

CE lundi 13 mai a commencé un nouveau cycle de célébration des apparitions de Fatima, particulièrement solennisées par nos communautés de Petits frères et de Petites sœurs du Sacré-Cœur. Dans le déluge de scandales et de corruption qui submerge l'Église et la France, menaçant nos familles même, Notre-Dame de Fatima est le gage de notre espérance ! Ne nous a-t-elle pas promis le triomphe final de son Cœur Immaculé et « *un certain temps de paix* » pour le monde ?

VŒUX PERPÉTUELS

La veille, dimanche 12 mai 2019 nos sœurs Camille-Marie de la Mission, Ghislaine de Jésus Ressuscité et Constance de Notre-Dame de Liesse avaient prononcé leur vœu de vivre pour toujours dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance de leur état de Petites sœurs du Sacré-Cœur. Elles demandèrent à leur frère prieur, frère Bruno, la grâce de persévérer « *dans cette vocation de moniale-missionnaire dont notre Vénéré Père Charles de Foucauld nous a laissé l'exemple et nous a tracé la Règle, à la ressemblance et au service de Jésus le Modèle Unique, dans une vie proche de celle de Nazareth, au milieu d'un monde infidèle et païen, pour montrer son Cœur et sa Croix, l'adorer dans le divin Sacrement de son amour et manifester de notre mieux, quoi qu'il en coûte, sa charité à tous nos frères humains* ».

Pour leurs familles, assister à une telle cérémonie fut un puissant encouragement à suivre l'exemple de nos sœurs, en se cramponnant de plus belle à notre Communion phalangiste : cette « arche franco-catholique » que notre Père fonda « en avant de tous les déluges », pour préserver ses disciples de la désorientation diabolique.

Frère Bruno profita du sermon pour définir notre vocation de Contre-Réforme, à laquelle se sont vouées totalement nos trois sœurs et que partagent aussi les membres de notre tiers ordre.

LA CONTRE-RÉFORME SOUS LE SIGNE DE FATIMA.

Quelle est la première des vertus du catholique de Contre-Réforme ? La petitesse ! Après une année passée dans l'admiration de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et la méditation de sa « *Voie d'enfance* », frère Bruno commença par exhorter nos sœurs à imiter *Maria Sanctissima Bambina*, l'Immaculée Conception que Dieu aime de toute

éternité, parce qu'elle a quelque chose qu'Il ne possède pas : « elle est petite ».

Cette petitesse qui nous introduit dans le lignage de l'Immaculée, est la pierre de touche qui divise depuis le péché originel l'humanité en deux camps irréconciliables : les enfants de Marie et la race de Satan qui cherche à perdre les hommes par l'orgueil. Les apparitions de Fatima marquent l'ultime péripétie de cette lutte sans merci. Notre-Dame y a énoncé l'alternative avec une parfaite netteté : « *Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.* » Dès lors, il n'y a pas de milieu. Il n'y a pas de « *liberté religieuse* » autre que celle de choisir entre la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et le culte de Satan qui se cache derrière toutes sortes d'idoles, aujourd'hui l'homme lui-même, devant lequel s'est prosterné le concile Vatican II.

Quelle est la vocation de ces petites âmes, enfants de Marie ? Commentant la vision du troisième Secret, frère Bruno appela nos trois professes, et nous tous à leur suite, à aider les âmes à « *s'approcher de Dieu* » : d'abord par un apostolat silencieux, selon le mystère de la Visitation si cher au cœur du Père de Foucauld. Mais il faut être prêt à aller jusqu'au martyre, pour que notre sang arrose les âmes qui s'approchent de Dieu. Et la première d'entre elles est celle du Saint-Père, car tout dépend de lui : le salut éternel des pécheurs par la dévotion réparatrice des premiers samedis, et la paix dans le monde par la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

Avec le salut des âmes, notre grand souci doit être de « *consoler* » Jésus et Marie, non pas de ce qu'ils ont souffert jadis, mais de ce qu'ils souffrent aujourd'hui, de tous les mépris de l'humanité. Aussi, frère Bruno acheva son sermon par ces mots :

« *Mes sœurs, vous voilà vouées à perpétuité, pour toujours, à cette vocation de retirer une à une toutes les épines qui déchirent le Cœur Immaculé de Marie, symbole des nombreux péchés qui se commettent contre son Fils et atteignent le Cœur de sa Mère. Ma sœur Camille-Marie de la Mission, pour la guérison de l'Église malade du Concile – c'était le métier de votre saint patron, saint Camille de Lellis, n'est-ce pas ? – ma sœur Ghislaine de Jésus Ressuscité, pour la résurrection de l'Église, ma sœur Constance de Notre-Dame de Liesse, pour la joie incomparable que nous aurons à voir le sourire revenir sur le visage de Marie, à jamais ! Ainsi soit-il !* »

La grand-messe s'acheva par la procession de sortie, en deux files interminables de frères puis de sœurs. Pour nos deux sœurs Ghislaine et Constance,

petites sœurs missionnaires de notre maison Saint-Georges au Québec, nous ne pouvions chanter un autre chant que le cantique du Père Henry, ce saint missionnaire oblat de Marie Immaculée au Cercle polaire : *“La Croix à la ceinture”*.

Aussitôt la procession achevée, nos sœurs furent livrées pour quelques heures à la tendresse de leurs familles, d’autant plus empressées que nos deux sœurs canadiennes ne séjournaient en France que pour célébrer leurs noces avec leur divin Époux. Discours paternels, chants des familles et chants de nos sœurs se succédèrent pendant le repas, qui se prolongea tard dans l’après-midi ! Jusqu’au chapelet, après lequel frère Bruno prononça un second sermon qui lui permit d’expliquer le symbolisme des rites de la profession perpétuelle.

« QUE J’AIME CES VIEUX AMIS DE DIEU... »

Avant de prononcer leurs vœux, les trois professes avaient avancé d’un pas vers l’autel, pour exprimer la fermeté de leur décision. Puis elles s’étaient étendues sur le sol, face contre terre, et avaient été recouvertes du drap mortuaire noir. Stupeur ! Les chantres avaient alors entonné les *Litanies des saints*, reprises par la foule afin d’implorer les secours du Ciel. Une fois achevée cette supplication véhémement, nos trois sœurs s’étaient relevées de leur prostration pour recevoir les signes de leur vie nouvelle d’épouses du Christ : la croix, l’anneau et la couronne des noces.

Pour dévoiler le sens de ce mime si impressionnant de la mort et de la résurrection, frère Bruno nous lut la *PAGE MYSTIQUE* de notre Père de janvier 1975, dans laquelle il commentait l’office des vêpres :

« Combien j’envie ces vieux amis de Dieu qui l’aiment tant que le péché n’a plus d’attrait sur eux et que leurs âmes baignent dans la joie... Il faut mourir certes pour cela, mais n’est-ce pas aussi ressusciter et vivre dès maintenant et pour toujours avec le Christ ? Heureux ceux qui ont fait le pas décisif et que vous conduisez par la main, ô Jésus, de ces nones sanglantes, terrifiantes, aux vêpres d’une lente et splendide vieillesse ! »

Nos nouvelles professes comptent désormais parmi ces “vieux amis de Dieu” ! Et notre Père de dépeindre par avance ce que seraient les trente-cinq années qu’il lui restait encore à vivre :

« Avant de gagner le Ciel, à moins de destin extraordinaire et rare, il convient que les saints de Dieu et vrais fidèles du Christ soient ici-bas pour leurs frères les dispensateurs magnifiques des biens immortels. Il en est dont l’âge mûr et le déclin sont comme un bel automne chargé de fruits abondants et de feuillage pourpre, je veux dire de services rendus à l’Église et de créations inoubliables... D’autres

tirent de leur mort à eux-mêmes et au monde une vitalité, une énergie qui les jettent sur les grands chemins de la prédication évangélique et les établissent princes au milieu de nous, docteurs et gouverneurs de peuples, comme les moissons des grands soirs d’été qui ne finissent pas. D’autres encore avancent, depuis longtemps sacrifiés, renoncés, comme aux soirs d’hiver sombres les longues veillées tristes, et souffrent maladies et infirmités, mépris et abandons, gêne et pauvreté, misères de toutes sortes, inlassablement, comme rivés à ce poste de la souffrance rédemptrice et oubliés là par leur Seigneur. Tels l’olivier dépouillé que tourmente inutilement le vent.

« Oh ! pour ces vêpres uniques, viens à mon aide Seigneur, hâte-toi de me secourir ! Que je meure avant ma mort pour te rendre témoignage et servir ou, si je ne m’y résous pas de moi-même, tout au moins que je meure en ma mort, pour m’en aller enfin vivre en ta Vie éternellement. »

Qu’il est émouvant de relire ces pages maintenant que leur auteur est parvenu au terme de sa course ! C’est la même carrière qui est promise à nos sœurs, mortes et ressuscitées avec leur Époux Jésus-Christ.

PÈLERINAGE À PICPUS

Pour entretenir leur ardeur CRC, les amis de la région parisienne ont la chance de pouvoir profiter des pèlerinages organisés par frère François. Samedi 18 mai, une bonne centaine d’entre eux, dont une moitié d’enfants, le rejoignirent dans la chapelle de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, au 35 rue de Picpus, dans le XII^e arrondissement.

Ce lieu est triplement sanctifié par la rencontre providentielle de la dévotion à la Madone la plus vénérée du Paris de l’Ancien Régime, de la mémoire des martyrs de la Révolution et du rayonnement apostolique de deux saints contre-révolutionnaires : le Père Coudrin et mère Henriette Aymer de La Chevalerie.

NOTRE-DAME DE PAIX,

DÉVOTION DE CONTRE-RÉFORME.

Frère François commença par rassembler son monde au pied de la statue de Notre-Dame de Paix, qui trône parmi de nombreux *ex-voto*, au sommet d’une colonne, dans le transept de la chapelle, côté Évangile. Après une dizaine de chapelet, pour donner le temps aux retardataires d’arriver, notre frère raconta l’histoire de cette statue qui fut jusqu’à la Révolution française, la plus populaire des dévotions mariales de la capitale.

Cette petite statue de bois sombre, de trente-trois centimètres, fut sculptée dans la première moitié du seizième siècle par un artiste languedocien qui s’appliqua à lui donner tous les caractères de la beauté

grecque, selon le goût de la Renaissance. Que l'aspect de cette Vierge est charmant ! Vêtue à la grecque, elle porte par-dessus sa longue tunique – le *chiton* –, un casaquin renaissance (corsage), lacé jusqu'à la taille. Le sculpteur lui a en outre jeté sur les épaules, selon la mode du temps, un fichu aux pans noués sur la poitrine et tombant court.

Dans sa main droite, la Très Sainte Vierge tient un rameau d'olivier, symbole de paix, comme la colombe de Noé annonçant la fin du déluge et la miséricorde de Dieu. Sur son bras gauche repose l'Enfant-Jésus. Il serre dans sa main droite la Croix et dans sa main gauche le globe du monde.

Cette statuette avait été commandée par la célèbre famille de Joyeuse. Parmi les sept fils du comte Guillaume de Joyeuse, gouverneur du Languedoc, qui connurent tous une destinée illustre au service de la couronne et de la Contre-Réforme catholique, Notre-Dame de Paix échet à Henri, qui lui était le plus dévot. Ami intime du saint roi Henri III, comblé de titres, d'honneurs et de gloire militaire, Henri de Joyeuse abandonna la Cour en 1587 pour entrer chez les capucins où il reçut le nom de frère Ange. Mais au plus fort des guerres de la Ligue qui suivirent l'assassinat d'Henri III, un ordre du Pape l'arracha à son couvent : il dut troquer sa bure contre la cuirasse et prendre le commandement des armées du Midi de la Ligue contre Henri de Navarre. Notre capucin fut nommé maréchal !

Henri IV converti, il lui fit sa soumission et reprit à la Cour l'existence brillante qu'il y avait menée auparavant. Jusqu'au jour où, pour la seconde fois, il délaissa les éclats du monde pour retrouver son humble vocation de fils de saint François, dans laquelle il demeura jusqu'à sa mort en 1608.

La Vierge de Paix, qui était entrée avec lui au monastère, resta propriété des capucins et fut placée dans une niche de la façade du couvent. Mais elle y demeura quasi ignorée pendant un demi-siècle.

UNE DÉVOTION POPULAIRE.

Dieu attendait son heure. Elle sonna tout à coup le 21 juillet 1651 et cette Vierge délaissée prit soudain l'initiative de manifester sa puissance.

Ce jour-là, raconte le Père Médard, témoin oculaire, « chose admirable, par un ordre du Ciel, publié par la voix des petits enfants, quelques-uns s'assemblent qui chantent à gorge déployée des *Salve*, prosternés devant cette sainte image, pour honorer la Mère de Dieu. Ils crient si haut qu'ils se font entendre de la ville et des faubourgs. Les jeunes garçons s'assemblent, viennent par troupes, pieds nus, chantant les *Litanies de la Vierge*. Tout le monde accourt en si grande foule qu'à peine pouvait-on passer par la rue. Les malades ont la ferme croyance qu'ils retrouveront

santé en un lieu où personne encore n'était venu la demander. » L'affluence augmente, la nuit qui tombe n'arrête pas l'enthousiasme populaire. Le silence des capucins est interrompu sans cesse par des cris : « *Miracle ! Miracle !* »

Les jours suivants, les foules persévèrent, invoquant la « *Reine de la Paix* » avec une ardeur croissante, et les guérisons se multiplient ! Des projets sont formés pour porter la statue en un lieu plus honorable et, craignant d'en être dépossédés, les capucins sont contraints de l'introniser solennellement dans leur église, auprès de la tombe du Père Ange qui l'avait tant aimée. Désormais, l'élan de dévotion est lancé et les pèlerinages continuent, si nombreux que la chapelle du couvent s'avère bientôt trop petite. Un sanctuaire plus vaste est construit en 1657. Le 9 juillet, date qui deviendra la fête liturgique de *Notre-Dame de Paix*, Mgr le nonce lui-même y porte la sainte Image en présence du jeune roi Louis XIV, de sa mère et de toute la Cour. De la plus haute noblesse jusqu'aux petites gens, c'est tout le peuple de Paris qui communique dans un même amour pour sa divine Souveraine.

On se prend à espérer que demain, Notre-Dame de Fatima agira de même pour convertir le cœur du Saint-Père et ceux de tous ses enfants et, enfin, nous donner la Paix que Dieu lui a confiée...

UNE DÉVOTION ROYALE.

C'est l'année suivante que Notre-Dame de Paix mit le comble à ses faveurs. En 1658, le jeune roi Louis XIV est aux armées, à Calais. Au lendemain de la victoire des Dunes, remportée par Turenne le 14 juin, il tombe gravement malade. Bientôt, il est à la mort. La reine-mère, Anne d'Autriche, accourue à son chevet, réclame des prières dans toute la France. Le 7 juillet, les capucins de la rue Saint-Honoré apprennent la nouvelle et adressent aussitôt leurs supplications à leur Protectrice, rejoints par des membres de la Cour.

Le 8 juillet au soir, le cardinal Mazarin écrit à Turenne pour lui faire part de son angoisse, tandis qu'aux pieds de la Vierge de Paix, messes solennelles, expositions du Saint-Sacrement et processions se succèdent.

Or le lendemain 9 juillet, jour de la fête de Notre-Dame de Paix, Mazarin ajoute à sa lettre un *post-scriptum* :

« 8 heures du matin, addition du 9 juillet 1658.

« *J'ai la plus grande joie de vous dire que le Roi se porte beaucoup mieux et à un tel point que les médecins disent qu'il n'y reste presque plus rien à craindre. Je me réjouis avec vous de tout cœur des grandes apparences qu'il y a de la guérison du Roi.* »

Deux heures plus tard, il écrit à Colbert :

« *Vous verrez par la lettre ci-jointe, comme nous*

respirons et les espérances que nous avons que Dieu sortira le Roi de cette fâcheuse maladie. »

Et le 10 juillet à 3 heures de l'après-midi, il ajoute : *« Je ne puis m'empêcher de vous faire part de ma joie et de vous dire que Sa Majesté est tout à fait hors de danger. Tous les médecins en répondent unanimement. Il faut espérer que Dieu répandra plus que jamais ses bénédictions sur ce Royaume puisqu'il a plu à sa divine bonté de nous redonner le Roi. Je dis re-donner, car on peut bien dire sans exagérer qu'il est ressuscité. »*

Le Roi sut montrer sa reconnaissance : rentré à Paris le 14 août, il réserva sa première sortie pour honorer Notre-Dame en sa cathédrale, au jour de son Assomption. Et le surlendemain 16 août, nous rapporte le Père Médard, *« il vient à Notre-Dame de Paix pour lui rendre sa reconnaissance, renouvelant ses protestations pour son service avec une dévotion extraordinaire »*. Quant à la reine-mère, elle voulut laisser un *ex-voto* dans la chapelle en action de grâces. Elle commanda au peintre Mignard une immense toile représentant la maladie du Roi et les capucins en prières devant la Vierge. Ce chef-d'œuvre, aujourd'hui conservé à Versailles, devait être un témoignage pour les siècles futurs.

Après un miracle si éclatant, la chapelle de la rue Saint-Honoré devint un centre de pèlerinage, attirant des foules tous les 9 juillet. Une véritable prière universelle y montait vers Notre-Dame de Paix : pour la paix de la France, la paix des familles, la paix des cœurs, le soulagement de toutes misères... *« Les consolations que chacun y reçoit sont indicibles, témoigne le Père Médard, il n'est guère de personnes qui ne ressentent ses assistances. »*

Frère François expliqua à son auditoire que si la Sainte Vierge avait guéri miraculeusement Louis XIV, c'est parce que le Sacré-Cœur avait sur lui de grands desseins, qu'il révéla en 1689 à sainte Marguerite-Marie à Paray-le-Monial. Las ! Infatué de sa grandeur, le roi de France refusa l'alliance que lui proposait le Ciel, attirant le malheur sur sa famille, sur son trône et sur la France.

Cent ans plus tard, les révolutionnaires expulsèrent les capucins de leur couvent au nom de la Liberté. La statue miraculeuse fut heureusement soustraite au pillage par l'un des religieux et demeura cachée tout le temps de cette révolution satanique. Lorsque prit fin la tourmente révolutionnaire, en 1806, à la suite d'un concours de circonstances providentielles, l'image de Notre-Dame de Paix fut donnée à la mère Henriette Aymer de La Chevalerie qui venait d'établir sa jeune congrégation de sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie dans l'ancien couvent des chanoinesses de Saint-Augustin de la rue de Picpus. C'est ainsi que la Vierge de Paix devint picpucienne.

LE RÈGNE DE LA TERREUR À PARIS.

Après une nouvelle dizaine de chapelet, frère François nous raconta l'histoire du domaine de la rue de Picpus, qui est inséparable des événements tragiques de la Grande Terreur de l'été 1794. C'est pourquoi il commença par expliquer comment la Révolution de 1789 devait nécessairement mener aux atrocités de la Terreur, pour se maintenir et pour instaurer le règne de la Liberté et de l'Égalité. En quelques propositions concises, ce furent des torrents de lumière bien propres à dissiper la confusion instillée méthodiquement dans l'esprit de nos enfants par l'Éducation nationale.

Le dernier numéro du *FIGARO HISTOIRE* lui-même le reconnaît : *« La Terreur apparaît bien comme ce qu'elle est : non pas un accident de la Révolution, mais son essence même. »*

Et preuve que la vérité peut encore intéresser des jeunes gens, ce message encourageant reçu par frère François le surlendemain : *« Étudiante en droit et sciences politiques, résidant à Paris, je suis venue pour la première fois à une sortie CRC le 18 mai à Notre-Dame de Paix. La sortie m'ayant beaucoup plu, je compte revenir aux prochaines permanences. En union de prières. »*

Les ravages de la guillotine sont donc la suite logique de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cependant, la Convention craint un soulèvement du peuple de Paris excédé par tant de sang et, par étape, l'échafaud sera éloigné du centre de Paris, afin d'être moins visible : établi place du Carrousel, il est démonté une première fois et transporté place de la Révolution, ci-devant place Louis XV (actuellement place de la Concorde) pour l'exécution de Louis XVI. En effet, ce nouveau site permettait de disposer de nombreuses troupes – vingt mille hommes le 21 janvier 1793 – et des canons pour parer à un soulèvement populaire. La guillotine y sera installée définitivement le 11 mai 1793 et y demeurera jusqu'au 9 juin 1794 : fauchant mille deux cent vingt victimes en treize mois !

Éloignée place de la Bastille, elle reprend son travail. Mais la chaleur devenant torride, le spectacle et l'odeur sont insupportables. Les protestations des Parisiens sont si vives que dès le 14 juin, le couperet est déplacé place du Trône, rebaptisée place du Trône-Renversé (l'actuelle place de la Nation), c'est-à-dire presque à la campagne. Lors de la séance d'inauguration, trente-huit têtes sont tranchées ! C'est le début de la "Grande Terreur", qui se poursuivra jusqu'au renversement de Robespierre, le 9 thermidor (27 juillet). Chaque jour, des fournées de trente, quarante et jusqu'à soixante-huit condamnés sont guillotines : mille trois cent six au total en six semaines !

Un problème tragique dut être réglé sans délai :

que faire des cadavres sanglants ? Il fallut trouver un emplacement proche et isolé, sans avoir à passer à travers un quartier populeux avec l'horrible tombeau suintant de sang, rempli de corps mutilés. Finalement, le comité révolutionnaire réquisitionna le fond du jardin de l'ancien couvent des chanoines de Saint-Augustin de la rue de Picpus, qui en avaient été chassées en mai 1792. Les murs de la clôture constituaient une protection efficace pour les révolutionnaires qui pourraient inhumer discrètement les suppliciés dans de vastes fosses communes.

On comprend la méfiance de la Convention, car la liste des victimes révèle que c'est le peuple de Paris qui a payé le plus lourd tribut à la Terreur durant cet été 1794 : 702 gens du peuple, dont 123 femmes, pour 178 gens d'épée, 136 gens de robe, 159 nobles dont 51 femmes, 108 gens d'Église, et 23 religieuses, parmi lesquelles les 16 bienheureuses carmélites de Compiègne. Frère François nous montra les longues colonnes de noms qui s'allongent sur les murs des deux transepts de la chapelle de Picpus. Ce massacre suffit à donner la haine de la Révolution !

LES MARTYRS DE LA RÉVOLUTION.

Après tant d'horreur, frère François évoqua plusieurs figures admirables de condamnés de la place du Trône. Ce sont de véritables martyrs, dont le sacrifice expiatoire constitue la face lumineuse du drame de la Révolution. Leurs mérites valurent à l'Église de France son admirable renaissance charitable et missionnaire au siècle suivant. Quel dommage que *LE FIGARO HISTOIRE* d'avril-mai 2019 consacré à la Révolution française ne leur accorde pas une seule ligne ! Et pourtant, il suffit de relire le récit de ces martyrs pour être bouleversé.

Le 16 juin 1794, à la fin d'une liste de quarante-deux condamnés, tous gens du peuple, une simple couturière : Elisabeth Minet, quarante-six ans.

Elle est condamnée parce qu'elle a « *cherché à réveiller le fanatisme en colportant et en mettant en vente des figures superstitieuses* ». De plus, elle n'a pas voulu, dès la première injonction des sans-culottes, leur remettre le livre qu'elle gardait en main. « *C'est que je l'aime beaucoup pour prier le Bon Dieu... Je prie bien sans livre, mais le cœur ne dit pas tout comme dans les livres.* » Elle est catholique fervente. Cela suffit pour une condamnation à mort.

Vendredi 27 juin 1794, jour de la fête du Sacré-Cœur. En tête de liste des trente et un condamnés : Philippe, duc de Noailles-Mouchy, maréchal de France, soixante-dix-neuf ans.

Il était resté fidèle à son Roi dans les pires moments : le 20 juin 1792, lorsque la populace ameutée par les jacobins avait envahi les Tuileries,

le maréchal, demeuré près du Roi, avait fait de son corps un rempart pour le souverain ! Arrêté avec son épouse le 16 octobre 1793, il est emprisonné dans la prison du Luxembourg, dans une mansarde sous les combles. Le vieux maréchal montre une patience sublime : « *Dieu le veut. Adorons ses desseins* », déclare-t-il simplement. Au mois d'avril, le maréchal et sa femme sont rejoints par les trois dames de Noailles : la belle-sœur du duc de Mouchy, veuve du maréchal de Noailles, avec sa fille la duchesse d'Ayen et sa petite-fille la vicomtesse de Noailles qui deviendra l'ange du cachot.

Le 26 juin, le duc est transféré à la Conciergerie. Son épouse n'est pas appelée, mais proteste si bien qu'elle obtient de le suivre ! Tandis que la charrette s'ébranle, une voix s'écrie : « *Courage, Monsieur le Maréchal !* » La réponse sonne avec fierté : « *À quinze ans, je suis monté à l'assaut pour mon Roi ; à quatre-vingts ans, je vais monter à l'échafaud pour mon Dieu. Mes amis, je ne suis pas à plaindre !* »

Le lendemain, après un simulacre de procès, le duc et la duchesse sont conduits à la place du Trône. L'abbé Carrichon, prêtre oratorien et confesseur des dames de Noailles, s'approche des charrettes grâce à un déguisement laïque : « *Je les ai eus sous les yeux et fort près de moi pendant plus d'un quart d'heure. Le Maréchal était singulièrement édifiant et priait de tout son cœur.* »

Un misérable crie au vieillard : « *Les sans-culottes mangeront tes biens et boiront ton vin !* » Il s'attire cette réponse pleine de noblesse : « *Dieu veuille que vous ayez du pain dans un an et que vous ne soyez pas réduits à vous manger les uns les autres...* »

La nuit tombe... Le maréchal et son épouse sont guillotins. Bientôt leurs corps seront basculés dans la fosse de Picpus.

Le 21 juillet, c'est au tour des trois dames de Noailles d'être appelées, parmi quarante-cinq inculpés. Au moment du départ pour la Conciergerie, la duchesse d'Ayen parvient à glisser furtivement pour ses filles un petit livre qui lui est cher : *L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST*. Elle vient de méditer le chapitre : *Prendre sa croix de bon cœur et mourir à soi-même*. En hâte, elle écrit sur un signet de papier ces seuls mots : « *Mes enfants, courage et prière !* » C'est son testament spirituel.

Nuit de prière... « *Inutile de se coucher quand on est si près de l'éternité.* »

Le lendemain, sur le parcours des charrettes, l'abbé Carrichon parvient à se faire reconnaître des dames et leur donne l'absolution. Les femmes courbent le front. Un air de contentement, presque d'allégresse, se peint sur leur visage.

Place du Trône... Voici les condamnées au pied de l'échafaud. La vicomtesse est rayonnante. La foule s'interroge sur la cause de cette joie : « *Voyez cette*

jeune femme... comme elle est contente, comme elle prie ! » L'oratorien remarque chez sa dirigée le même recueillement qu'au moment où elle s'avance pour communier à la Table sainte. Elle est tout entière au bonheur des noces éternelles !

Le récit de l'abbé Carrichon est poignant :

« Madame d'Ayen monta la dixième. Qu'elle me parut contente de mourir avant sa fille, et sa fille de ne point passer avant sa mère ! Montée, le maître-bourreau lui arrache son bonnet : comme il tenait par une épingle qu'il n'avait pas eu l'attention d'ôter, les cheveux soulevés et tirés avec force lui causent une douleur qui se peint dans ses traits.

« La mère disparaît, et sa digne et tendre fille la remplace.

« Quelle émotion en voyant cette jeune dame tout en blanc, paraissant beaucoup plus jeune qu'elle n'était, semblable à un doux petit agneau qu'on va égorger ! Je croyais assister au martyre d'une de ces dignes et jeunes vierges ou saintes femmes, telles qu'elles sont représentées dans les tableaux de quelques grands peintres.

« Ce qui est arrivé à sa mère lui arrive aussi : même inattention pour l'épingle, même signe, même mort. Quel sang abondant et vermeil sort de la tête et du corps ! "Que la voilà bienheureuse !" m'écriai-je intérieurement. »

LES BIENHEUREUSES CARMÉLITES DE COMPIÈGNE.

Après le chant "*Le Ciel en est le prix*", bien de circonstance, frère François en vint au plus sublime : le martyre des seize carmélites de Compiègne, guillotines le 17 juillet 1794 et jetées elles aussi dans la fosse de Picpus. C'est elles principalement que nous voulions honorer par notre pèlerinage. Nous avons tous dans les yeux et les oreilles le souvenir de la musique et des images de la scène émouvante que leur a consacrée frère Henry dans son dernier oratorio (HE 27 – *L'AVÈNEMENT DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE*). Les membres de la Permanence parisienne s'étaient de plus préparés à ce pèlerinage en regardant le 8 mai la pièce de théâtre jouée par les participants du camp de la Phalange le 22 août 1999 : *LE VRAI MARTYRE DES BIENHEUREUSES CARMÉLITES DE COMPIÈGNE (LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE n° 359, septembre 1999, p. 1-20)*. Frère François retraça l'ascension spirituelle de cette communauté prédestinée qui s'offrit unanimement en holocauste, non seulement pour expier les crimes de la Révolution, mais aussi pour réparer tous les outrages de la France infidèle au Sacré-Cœur de Jésus depuis le refus de Louis XIV.

Le 17 juillet, les seize carmélites prennent à leur tour le chemin de la place du Trône. De manière tout à fait providentielle, elles sont toutes revêtues ce jour-là de leur habit religieux ! Durant le parcours, les sœurs chantent vêpres et complies, le *Miserere*, le *Magnificat*,

le *Salve Regina*, au milieu d'un silence respectueux, fait inédit au témoignage de l'un des gardiens.

Arrivées au lieu du supplice, les sœurs s'agenouillent, chantent le *Veni Creator* et renouvellent leurs vœux. Les bourreaux attendant patiemment qu'elles aient achevé. Finalement, la novice, sœur Constance, ayant demandé à sa supérieure sa bénédiction et ayant embrassé sa statuette de la Sainte Vierge, s'élança la première en chantant le psaume "*Louez le Seigneur, tous les peuples*". Au dire des témoins, elle avait l'air "*d'une reine allant recevoir son diadème*". Ses sœurs la suivent, dans le même profond silence de la foule. Si quelques mots se faisaient entendre, ce n'était que pour les plaindre. "*Regarde comme elles ont l'air d'anges ! Oh ! par ma foi, si ces femmes-là ne vont pas tout droit en paradis, il est bien à croire que c'est qu'il n'y en a pas.*"

Le sacrifice des carmélites fut agréé par Dieu. Il valut à la France la chute de Robespierre le 27 juillet (9 thermidor), juste dix jours plus tard, et la fin de la Terreur.

LE JARDIN DE PICPUS.

Ce récit achevé, les amis formèrent une procession en longeant les listes des martyrs de la Révolution, pour aller baiser le piédestal de Notre-Dame de Paix et sortir de l'église. En chantant des *Je vous aime ô Marie*, nous nous dirigeâmes à travers le jardin du couvent vers le "terrain de la désolation" qui occupe le fond de la propriété.

Une première station nous arrêta auprès des vestiges de la palissade construite à la hâte par les révolutionnaires pour cacher l'horrible besogne qu'ils allaient accomplir derrière. Elle n'arrêtera pas les odeurs épouvantables qui envahiront le quartier. La femme du citoyen Riédain, qui louait le couvent devenu bien national, en deviendra "*malade d'horreur et d'effroi*" et devra être hospitalisée...

La deuxième station eut lieu près de la porte charretière qui fut percée dans le mur du couvent pour permettre le passage quotidien des tombereaux rouges de la guillotine. Le linteau d'origine subsiste encore.

À quelques mètres de là, troisième station auprès de la "porte-chapelle", – un simple encadrement de porte en pierre, en fait, – qui évoque la grotte-chapelle où les chanoinesses venaient prier en solitude aux temps paisibles de l'Ancien Régime. La Révolution la transforma en un lieu d'horreur. Une inscription explique : "*Ici se trouvait la grotte-chapelle des dames chanoinesses de Saint-Augustin. En 1794, les fossoyeurs en firent leur bureau pour faire l'inventaire des vêtements dont ils dépouillaient leurs victimes.*"

C'est à cet endroit précis que, à la nuit tombée, les corps mutilés étaient extraits des tombereaux. Ce sol a été imprégné du sang des martyrs ! À la lumière des torches les bourreaux arrachaient les habits des

victimes pour en faire l'inventaire. Ils gardaient ensuite ce butin en guise de pourboire.

Les corps complètement nus étaient emportés et jetés en terre dans les fosses creusées à quelques mètres de là. Elles se trouvent aujourd'hui dans un enclos séparé devant lequel nous fîmes notre quatrième station.

Les révolutionnaires avaient prévu largement : combien de corps comptaient-ils jeter dans ces fosses ? La première mesure 40 m² pour une profondeur de 6,50 m. Elle accueillit les 1002 corps des condamnés qui furent exécutés avant le 20 juillet 1794. C'est là que se trouvent, mêlés aux autres dépouilles, les corps des bienheureuses carmélites de Compiègne dont les noms sont rappelés sur une plaque à l'entrée de l'enclos. La seconde fosse mesure 65 m², pour une profondeur de 8 m. Le 27 juillet, elle avait déjà reçu 304 condamnés auxquels furent ajoutés par la suite une centaine d'autres cadavres. Une troisième fosse avait été creusée, qui n'eut pas le temps de servir.

L'emplacement exact de ces fosses ne fut retrouvé qu'en 1929. Cependant, dès que leur existence avait été connue, les familles des victimes s'étaient mobilisées pour acheter le terrain. Elles décidèrent de réserver une parcelle du jardin pour y établir un cimetière privé. Au fil du temps, chapelles funéraires et pierres tombales s'alignèrent, portant les plus grands noms de France : Montmorency, Grammont, La Rochefoucauld, Noailles...

Paradoxalement, la tombe la plus en vue est celle du marquis de La Fayette, qui arbore en permanence un drapeau américain. Il avait en effet épousé une fille de la duchesse d'Ayen. Frère François arrêta quelques instants ses pèlerins pour rappeler en termes vengeurs le mal que fit à la France cet aristocrate corrompu et ambitieux :

« Avec le duc d'Orléans, il est l'un des grands responsables de la Révolution française, donc des massacres de 1793-1794. »

« La Fayette s'enthousiasma pour la révolte des Anglais d'Amérique. Quand il partit pour s'engager dans la guerre d'indépendance et soutenir les Anglais insurgés, il écrivit à sa femme : " Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de l'humanité. Elle va devenir le respectable et sûr asile de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté. " »

Les généraux français victorieux rapportèrent d'Amérique les idéaux maçonniques et la Déclaration des droits de l'homme. Cette insurrection devint un

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS

DVD : achat 7.50 €. – CD : achat 5 €.
Ajouter le prix du port.

♦ CONFÉRENCES MENSUELLES À LA MAISON SAINT-JOSEPH.

MAI 2019

- ACT. 1. ACTUALITÉ DE JUDAS !
- 2. LA POUDRIÈRE.

2 DVD – 2 CD.

mythe et le modèle de toutes les rébellions contre les rois. Pourquoi les jacobins firent-ils couler tant de sang français ? Pour établir une société conforme aux idées de La Fayette !

Cette mise au point accomplie, il ne nous restait plus qu'à retraverser le cimetière, toujours en chantant des cantiques. Avant de le quitter, une dernière halte nous permit de nous recueillir auprès de deux tombes surmontées de l'emblème des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Il s'agit des sépultures de la mère Henriette et du Père Coudrin, deux saints contre-révolutionnaires s'il en est ! qui fondèrent la Congrégation des Sacrés-Cœurs en pleine Révolution. En 1804, mère Henriette installa sa communauté au 35 rue de Picpus, pour y établir l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement en réparation des crimes de la Révolution. Les Pères des Sacrés-Cœurs achetèrent bientôt la maison voisine et les membres de l'Institut furent désormais dénommés "picpuciens". La prise de possession de cette terre sainte par Notre-Dame de Paix en 1806 marqua l'aboutissement de la fondation. L'expansion de sa dévotion accompagna celle de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, jusqu'en Océanie et en Amérique latine !

Le 9 juillet 1906, un mois et demi après la béatification des carmélites de Compiègne, la statue de Notre-Dame de Paix fut solennellement couronnée au nom de saint Pie X par Mgr Amette.

Notre pèlerinage s'achevait. Après le goûter, à la faveur du beau temps, la réunion se prolongea spontanément dans ce jardin chargé de souvenirs. Le gardien n'en revenait pas : « Vous aviez dit dix-sept heures ! Mais que pouvez-vous donc bien faire dans ce jardin ? » Les enfants s'étaient lancés dans une partie de bérêt effrénée. Quant aux adultes et aux étudiants, ils prolongeaient leurs conversations à plaisir : occasion de rappeler le prochain rendez-vous, la session de la Pentecôte à la maison Saint-Joseph, du 8 au 10 juin.

frère Guy de la Miséricorde.

Directeur de la publication : Frère Gérard Cousin. Commission paritaire 0323 G 80889.

Impression : Association La Contre-Réforme Catholique.

F-10260 Saint-Parres-lès-Vaudes. – <http://www.site-crc.com>

ABONNEMENT 30 €, étudiants 18 €, soutien 60 €.

POUR LES PAYS D'EUROPE 36 €, AUTRES PAYS 60 €, par avion 70 €.